

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE: 32.— 16.25 8.25 3.—
 ÉTRANGER: 50.— 26.— 14.— 5.—
 Tarif réduit pour les abonnements souscrits en France, se renseigner auprès de l'administration du journal.

219^e année

PARAIT TOUTS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Après le retour de l'ambassadeur de Bonn à Moscou

Le problème du rapatriement des Allemands retenus en Russie sera-t-il bientôt résolu ?

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

L'ambassadeur de la République fédérale vient de regagner Moscou, porteur de nouvelles instructions de son gouvernement. Est-ce à dire que le problème du retour des Allemands encore retenus en Russie trouvera bientôt une solution juste et humaine ? Ce serait s'avancer beaucoup que de le prétendre ; car Bonn et Moscou poursuivent l'occurrence un dialogue de sourds qui risque de se prolonger indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'au moment où le der-

nier Allemand déporté sera mort de vieillesse...

Résumons la situation : on sait que Moscou a pris l'initiative d'inviter les Allemands de l'Ouest pour tenter de signer avec eux un contrat commercial ; les Allemands de l'Ouest ont accepté l'invitation, mais, sitôt assis autour de la table ronde, ils ont subordonné la signature du contrat commercial au règlement de la question du rapatriement de leurs compatriotes retenus contre leur volonté en U.R.S.S., ce dont Moscou ne veut pas entendre parler.

Ce qui complique la situation est le point de vue des deux gouvernements est défendable : pour Bonn, la libération des Allemands retenus en Russie est une question d'humanité, qui doit avoir le pas sur toutes les considérations d'ordre juridique que peuvent soulever leurs interlocuteurs. Pour Moscou, où l'on se moque des considérations humanitaires dès que certains intérêts nationaux sont en jeu (et les Allemands forment une main-d'œuvre excellente), on s'en tient au droit strict et l'on répond « niet » à toutes les sollicitations.

Qui sont-ils et d'où viennent-ils ?

On connaît l'objection majeure des Russes à toutes les revendications allemandes : « Il y a longtemps qu'il n'y a plus un seul sujet allemand en U.R.S.S. »

L. Ltr.

(Lire la suite en 9^{me} page)

Selon un agent du contre-espionnage américain

Joukov remplacerait Khrouchtchev

WASHINGTON (A.F.P.). — M. Boris Morros, producteur de cinéma et agent du contre-espionnage américain, a déclaré que les organismes d'espionnage soviétiques, auparavant soumis à différentes instances du parti, de l'Etat et de l'armée, avaient été unifiés en un seul service dépendant uniquement du maréchal Joukov.

Dans un témoignage rendu public samedi par la commission des activités antiméricaines de la Chambre des représentants, M. Boris Morros a indiqué qu'à son avis M. Khrouchtchev devrait céder le pouvoir avant huit mois au maréchal Joukov.

La commission estime, dans un rapport séparé, que l'ascension progressive du maréchal Joukov au sein de l'appareil soviétique est significative de la transformation de l'U.R.S.S. en une dictature militaire. Selon les renseignements recueillis par la commission, seul le maréchal Koniev serait désormais en mesure de s'opposer au maréchal Joukov, mais la tendance même du régime n'en serait pas moins modifiée.

M. Francis Walter (démocrate), président de la commission, a déclaré que l'accession au pouvoir des militaires en U.R.S.S. constitue un grave danger pour l'ouest. Il y voit l'explication des difficultés rencontrées par la conférence du désarmement.

La célébration de l'indépendance malaise



Le haut-commissaire britannique a décerné au souverain malais l'insigne de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges.

KUALA-LUMPUR, 1er (Reuter). — M. Tunku Abdul Rahman, premier ministre de Malaisie, a offert dimanche, à l'occasion des fêtes de l'indépendance, une garden-party, à laquelle assistèrent le duc et la duchesse de Gloucester. Auparavant, le duc et la duchesse accompagnés de leur fils de 15 ans, le jeune prince William, avaient assisté au défilé de 2000 soldats britanniques, australiens, néo-zélandais et malais, devant le roi Tuanku sir Abdul Rahman.

Prestation de serment
 KUALA-LUMPUR, 1er (Reuter). — En qualité de premier souverain constitutionnel de la Malaisie indépendante, Tuanku sir Abdul Rahman, a prêté samedi le serment constitutionnel. La prise du pouvoir se déroula au cours

d'une brève cérémonie religieuse, après la proclamation de l'indépendance de la Malaisie.

Hommage à la Grande-Bretagne

M. Tunku Abdul Rahman, premier ministre, déclara ensuite que la Malaisie n'oublierait jamais ses anciennes relations avec la Grande-Bretagne. La Malaisie fera tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer au bonheur du Commonwealth. « Nous sommes convaincus que nos liens avec la Grande-Bretagne, renforcés par les anciennes collaborations, et les souvenirs communs, deviendront plus solides et plus durables encore. » La Malaisie a demandé son admission à l'O.N.U.

La grenouille verte de Grenoble a conquis l'Europe

Sous des cristaux de neige, 3000 cuisses en brochettes quittent chaque jour la capitale du Dauphiné pour les villes étrangères

(EXCLUSIVITE DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »)

Trois mille cuisses de grenouilles partent chaque jour de Grenoble pour toute l'Europe. Grenoble est devenue la capitale des grenouilles grâce à M. René Dugois dit « Le Grenouilleux », qui a eu le premier l'idée de commercialiser le batracien et qui s'est spécialisé dans l'envoi de la grenouille verte à travers le monde.

M. René Dugois connaît tous les secrets des pêches légale et interdite à la grenouille : la façon la plus simple est celle employée par les enfants. On attache au fil de la canne à pêche un hameçon dissimulé par un bout de laine rouge. Les professionnels, eux, comptent plus sur leur adresse. Aussitôt qu'ils réussissent à attraper la première grenouille, ils la dépouillent et font avec la peau une boulette de la grosseur d'un dé à coudre qu'ils entortillent autour d'une ficelle.

Hameçon banni

Aucun hameçon n'est utilisé et le bambou est remplacé par une branche de noisetier. De la main droite, les pêcheurs agitent leur « outil de travail » et, de l'autre, tiennent une époussette, prête à toute éventualité. En Europe centrale, où le braconnage sévit à outrance, le Hongrois et le Serbe utilisent la méthode dévastatrice de la pêche à la planche. Elle consiste, la nuit venue, à placer sur l'étang un morceau de bois plat et refendu d'un mètre sur 20 centimètres avec, fixée en son milieu, une bougie allumée. Les grenouilles, attirées par la flamme, sautent sur le piège que le pêcheur n'a qu'à ramener délicatement jusqu'à la rive.

(Lire la suite en 9^{me} page)

ATTAQUE d'une banque à Weesen

Le bandit arrêté après une chasse à l'homme mouvementée

WEESSEN (Saint-Gall), 1er. — Un Allemand de 24 ans, venu en Suisse en automobile, samedi matin, de Lustenau, a commis samedi à 12 h. 35 une agression à main armée contre l'agence locale de la caisse d'épargne et de prêts de la région de la Linth, à Weesen.

L'employé de banque était en train de faire sa caisse, quand le bandit braquant son pistolet contre lui, lui intima l'ordre de lui remettre les fonds. L'employé opposa un refus net et s'en prit à l'agresseur. Tous deux en vinrent aux mains. Soudain, un coup partit, n'atteignant personne. L'employé put faire marcher le signal d'alarme et l'Allemand s'enfuit par la fenêtre.

(Lire la suite en 9^{me} page)

Françoise Sagan va se marier

PARIS, 1er. — Remise du terrible accident d'automobile dont elle fut victime le dimanche des Rameaux, la jeune romancière Françoise Sagan, qui achève des vacances calmes dans le Midi, a annoncé que cet hiver elle épouserait M. Guy Schoeller, des messageries Hauchette. Le mariage sera célébré dans l'intimité, à la campagne. Le fiancé de Françoise Sagan chasse actuellement le faucon au Kenya.

Inquiétude dans la région pétrolière de Bentheim Une étincelle pourrait causer une catastrophe

Un épais nuage de gaz naturel menace d'exploser d'un moment à l'autre

BENTHEIM, 1er (D.P.A.). — La population de la région pétrolière de Bentheim, en Allemagne occidentale, tourne ses regards avec inquiétude vers la localité d'Osterwald, où une gigantesque source de pétrole jaillit de terre sans arrêt. Mais plus dangereux encore que le pétrole est l'épais nuage de gaz naturel, qui pèse sur toute la région et risque, du fait d'une seule étincelle, d'exploser en causant une immense catastrophe.

Des spécialistes d'une société pétrolière s'efforcent fébrilement d'ériger de nouvelles tours de forage, qui permettraient de mettre la source sous contrôle en soulageant la pression. Les hommes doivent travailler dans de la boue jusqu'aux genoux et sont sans cesse gênés par de violentes averses

La fusée américaine « Thor » n'a pas atteint son but

Peu après son départ, elle s'est détournée de la trajectoire qui lui était fixée, et il a fallu la faire exploser en l'air

WASHINGTON (A.F.P.). — Les forces armées américaines ont procédé vendredi avec succès au lancement d'un engin à rayon d'action « intermédiaire », baptisé « Thor ».

Le lancement de ce missile a eu lieu à Cocoa Beach (Floride), au centre d'essais des fusées de l'aviation américaine. On sait que les Etats-Unis avaient lancé mardi un engin « Jupiter » de l'armée de terre américaine, opération qui fut, d'après le secrétaire de l'armée, M. Wilbur Brucker, un « succès spectaculaire ». Le « Jupiter » et son frère jumeau le « Thor » ont tous deux une portée de l'ordre de 2400 km.

L'engin s'est détourné

WASHINGTON, 1er (Reuter). — La fusée « Thor » s'est détournée de la trajectoire fixée et il fallut la faire sauter en l'air. On déclare, dans les milieux compétents, que peu après son départ, la fusée se mit à décrire un grand arc de cercle, d'où naquit le danger qu'elle ne revint exploser sur le continent.

La presse soviétique et les fusées intercontinentales
 MOSCOU (Reuter). — Dans un article publié par les « Isvestia », organe

gouvernemental, le major général G. I. Pokrovsky déclare au sujet des nouvelles fusées intercontinentales russes que ces projectiles ne peuvent être ni interceptés ni détruits par des avions ou des armes contre-avions. Si un tel engin, qui vole à une vitesse de 6 km. à la seconde, peut être décelé par radar à une distance de 300 km., il ne reste que 50 secondes avant qu'il n'explose et ce laps de temps n'est même pas suffisant pour une alarme aérienne ordinaire. Pratiquement, l'explosion est ainsi presque immédiate, et son effet est d'autant plus grand.

Les types d'avions téleguidés peuvent, en revanche, être détruits par la défense aérienne moderne et ne sont nullement comparables aux engins balistiques intercontinentaux.

(Lire la suite en 9^{me} page)

D'un bout à l'autre...

L'Italien aime le cinéma

ROME. — En 1956, les Italiens ont dépensé 147 milliards 632 millions de lires pour les spectacles de toutes sortes, dont 116 milliards pour le cinéma, près de 14 milliards pour les bals, un peu plus de 9 milliards pour les manifestations sportives et 8 milliards 800 millions pour le théâtre. En moyenne, chaque Italien va au cinéma 16 fois par an, ce qui constitue la plus haute moyenne européenne. Le 1er janvier 1957, on comptait 366.151 abonnés à la télévision. Il y avait en outre environ 70.000 établissements publics équipés d'un appareil de télévision.

Les Russes recherchent l'« abominable homme des neiges »

LONDRES (Reuter). — Radio-Moscou a annoncé jeudi qu'une expédition de l'université de Leningrad est partie pour la région du Pamir, en Asie centrale. Le but de ce voyage est de recueillir des renseignements sur l'« abominable homme des neiges ». Jusqu'à présent, on n'avait parlé de ce monstre que dans les contrées himalayennes, mais les savants russes n'excluent pas la possibilité de trouver cet être mystérieux au Pamir.

... de la planète ★

La Braderie de la Chaux-de-Fonds et son cortège ont attiré les foules dans la métropole horlogère

L'évocation de trois siècles d'histoire chaux-de-fonnière et le corso fleuri ont été vivement applaudis par plusieurs dizaines de milliers de spectateurs

De notre envoyé spécial

Heureuse Chaux-de-Fonds ! Par la grâce de la chronologie, la métropole horlogère a appris qu'elle avait une histoire et qu'une date, particulièrement, méritait d'être rappelée aux générations présentes : celle du 2 décembre 1656. En ce temps-là, le duc Henri II d'Orléans-Longueville reconnut l'autonomie de la Chaux-de-Fonds et l'érigea en mairie. A fin 1956, les autorités communales célébrèrent cérémonieusement l'anniversaire. La célébration populaire devait tout naturellement avoir lieu durant la belle saison et le comité de la traditionnelle braderie chaux-de-fonnière, à la tâche depuis

vingt-cinq ans (encore un anniversaire), pensa que la XV^{me} fête pourrait fort bien se placer, pour une part, sous le patronage de l'histoire.

C'est ainsi que pour quelque 70.000 personnes, comprenant Chaux-de-Fonds et toutes les populations à la ronde, la métropole horlogère a célébré dimanche « vraiment » le tricentenaire de son autonomie. Le ciel s'était même mis en frais pour la circonstance et un soleil chaud d'avant-aurore, déversant généreusement une onde dorée de lumière sur la haute vallée jurassienne, fut présent au rendez-vous.

Les liesses débutèrent samedi après-midi sur l'avenue Léopold-Robert, où tout le commerce local débordait avec ses étalages et ses estrades, sur lesquelles les bonimenteurs braidaient toutes sortes de marchandises, cependant que des grils le fumet des saucisses s'élevait. A quelques lieues de cette animation, les journalistes, accourus à l'invitation de leur collègue Jean-Marie Nussbaum, président du comité de presse, et de M. Carlos Grosjean, président du comité de réception, s'étaient rassemblés autour d'une gigantesque torde, dont les richesses, ayant cuit sous la cendre, furent servies au chalet Heimelg dans la plus sympathique atmosphère. C'est là que l'hospitalité coutumière chaux-de-fonnière se manifesta immédiatement, avant de la faire durant la soirée, puis le dimanche.

(Press Photo Actualité)

Samedi soir, il y avait foule sur l'avenue Léopold-Robert, où la bataille de confetti faisait rage. Il y avait aussi foule autour de l'imposante musique militaire française du 18^{me} régiment de transmissions, stationnée à Epinal, jouant des marches avec le panache et la vivacité que l'on devine et rappelant que la frontière n'est qu'à quelques kilomètres.

Après une nuit courte, les liesses reprirent, renforcées par l'afflux des visiteurs venus par le rail et la route.

La braderie battit son plein sur l'avenue. A 8 heures déjà, le cortège, sans sa partie historique, parcourut l'artère centrale de la cité. En fin de matinée, les invités se réunissaient dans la salle de l'Ancien-Stand, où le repas officiel fut servi. M. Grosjean salua la présence du président du Conseil d'Etat, M. André Sandoz, du maire de la ville, M. Gaston Schelling, des représentants des villes de Locle, de Neuchâtel et de Bienne, des comités des fêtes neuchâtelaises, biennoises et jurassiennes, du préfet des Montagnes, M. Jean Haldimann, du maire d'Epinal, M. Guthmiller, du capitaine Mogniotte, directeur de la musique du 18^{me} régiment. On entendit des discours de M. Sandoz, qui apporta le salut du gouvernement cantonal, de M. Schelling, successeur du premier maire Abraham Robert, de M. Guthmiller, de M. Piero Pellegrini, président de l'Association de la presse suisse, et de M. Albert Haller, président central de la braderie.

D. Bo.

(Lire la suite en 9^{me} page)



Ce majestueux tambour aux couleurs de la République symbolisait dans le cortège la révolution de 1848, dans laquelle les Chaux-de-Fonnières prirent la part que l'on sait. Derrière défile une compagnie de soldats, précédée du drapeau neuchâtelais, du drapeau suisse et (invisible sur notre photographie, à la tête de la colonne de droite) de l'emblème aux trois chevrons, ce qui fut très remarqué.

LIRE AUJOURD'HUI :

- En pages 6 et 7 :
- TOUS LES SPORTS
- Nouvelle victoire de Cantonal
- Malley dans une position difficile
- Bienne renverse la situation dans ses ultimes minutes
- Chaux-de-Fonds perd à Genève
- Jeux hargneux à Thoune
- Grasshoppers capitule à Chiasso
- Dans les séries inférieures
- Le Grand Prix cycliste de Fleurier
- Motocyclisme à Monza

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL



POMMES DE TERRE À PRIX RÉDUIT

La Ville de Neuchâtel organise une vente de pommes de terre au prix réduit de 14 francs les 100 kg.

- Bénéficiaires: a) les personnes et familles recevant des subsides réguliers des services sociaux; b) les personnes et couples au bénéfice de l'aide sociale; c) les personnes et couples au bénéfice de l'aide complémentaire A.V.S., vivant d'une manière indépendante.

VILLE DE NEUCHÂTEL



Assurance-chômage obligatoire

TOUS LES LIVRETS des assurés à la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage, estampillés collés jusqu'à fin septembre 1957, doivent être présentés pour le contrôle cantonal annuel JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE 1957, AU PLUS TARD.

Conformément à la loi fédérale, les cotisations sont payables d'avance. L'article 23 de la loi cantonale sur l'assurance-chômage précise que « les membres en retard dans le paiement des cotisations peuvent être poursuivis pénalement ».

Les versements peuvent être effectués au compte de chèques postaux IV 251 « Caisse communale »; en ce cas, prière de mentionner au dos du coupon postal « Cotisations de chômage » et d'envoyer le livret de sociétaire par le même courrier.

La caisse est ouverte tous les jours de 7 h. 30 à midi et de 14 h. à 17 h. 30, le samedi après-midi excepté; le lundi, jusqu'à 18 h. 30.

OFFICE DU TRAVAIL, NEUCHÂTEL, Faubourg du Lac 3.

IMMEUBLES

villas neuves

de 1 et 2 logements de 5 chambres. Tout confort. Vue imprenable. Adresser offres sous chiffres N. T. 3727 au bureau de la Feuille d'avis.

A remettre, à proximité de Lausanne,

CAFÉ-RESTAURANT

Jolie situation avec vue sur le lac, près de la gare C.F.F. Jardin-terrasse, parc pour voitures. Bonne affaire à développer.

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

maison familiale

entièrement rénoverée, 4-5 chambres, confort, bains, jardin et vue. Libre tout de suite.

Adresser offres écrites à P. W. 3746 au bureau de la Feuille d'avis.

Avenue de la Gare

A LOUER pour le 24 octobre 1957, dans immeuble en construction: BUREAUX 2 pièces, vestiaire et toilettes; STUDIOS une pièce, frigidaire, cuisinière électrique.

Chauffage central général. Ascenseur. S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires, palais DuPeyrou. Tél. 5 10 63.

A louer pour le 24 septembre 1957, dans immeuble en construction aux Parcs,

appartements 1, 2 et 3 pièces

Chauffage central et service d'eau chaude généraux, frigidaire, ascenseur et service de concierge. S'adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires, palais DuPeyrou. Tél. 5 10 63.

LOCAUX INDUSTRIELS

de 240 m², installation récente répondant aux exigences modernes. Adresser offres écrites à T. Z. 3737 au bureau de la Feuille d'avis.

BEVAIX

pour le 15 novembre 1957 ou date à convenir, APPARTEMENT

de 3 pièces et dépendances, 55 fr. — Tél. 6 62 59.

TESSIN

Appartement de vacances

4 lits, cuisine, bains, libre tout de suite. Tél. (091) 2 53 81, Lugano-Montagnola.

A louer appartement deux grandes pièces, belle vue sur le lac, balcon, construction moderne, très bien insonorisée. — Tél. 6 42 17 dès 19 heures.

CHAMBRES

Chambre à monsieur, soleil, balcon. Tél. 5 41 89.

OFFRES D'EMPLOIS

OUVRIÈRE HABILE

trouverait place stable pour TRAVAIL SUR SPIROGRAPHES et divers travaux. Eventuellement on mettrait au courant. S'adresser à Roche S. A., Sablons 48, tél. 5 14 65.

COUTURIÈRES

pour travaux sur machines à l'atelier, ainsi qu'une ASSUJETTIE

pour travaux faciles à la main. Se présenter ou téléphoner aux Etablissements H. Tempelhof, à Serrières, tél. 5 55 48.

SOMMELIÈRES

On demande sommelière connaissant les deux services, ainsi que sommelière débutante. Bons gains. Horaire agréable. S'adresser à l'hôtel de la Balance, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 26 21.

BONNE VENDEUSE

ainsi qu'une AUXILIAIRE VENDEUSE pour trois après-midi par semaine. Places bien rétribuées. Prière de se présenter au magasin le matin.

BATA

On cherche un ouvrier agricole S'adresser à Pierre Chollet, Bussy-Valangin. Tél. (038) 6 91 10.

EMPLOYÉS

très qualifiés au courant de la branche pour service des achats (boîtes et cadrans), contrôle des factures, réclamations, planing de production.

Entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres détaillées (curriculum vitae, copies de certificats et présentations) sous chiffres M 92021 U à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

ACHETEUR

Suisse allemand, avec connaissances de la langue française, apprentissage de mécanicien, diplôme de commerce, pratique des achats, stage de six mois dans une école de langues en Angleterre, cherche emploi pour le 1er octobre 1957. — Offres sous chiffres K 5024 Y à Publicitas, à Berne.

Jeune fille

de 16 ans cherche place pour le début de septembre, à Neuchâtel ou aux environs, dans bon ménage. Désire apprendre le français. Bons soins et vie de famille demandés. — Vreni Bigler, transports, Rubigen (Berne). Tél. (031) 67 15 70.

Menuiserie mécanique

prendrait encore articles en séries, coffrets à outils, boîtes et tous articles en bois. — Adresser offres écrites à B.H. 3712 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME propre

cherche quelques heures par jour dans ménage soigné. — Adresser offres écrites à Z.G. 3756 au bureau de la Feuille d'avis.

Menuiserie mécanique

prendrait encore articles en séries, coffrets à outils, boîtes et tous articles en bois. — Adresser offres écrites à B.H. 3712 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 16 ans cherche place pour le début de septembre, à Neuchâtel ou aux environs, dans bon ménage. Désire apprendre le français. Bons soins et vie de famille demandés. — Vreni Bigler, transports, Rubigen (Berne). Tél. (031) 67 15 70.

DAME

cherche travail à domicile. Horlogerie ou autre. — Adresser offres écrites à Y.C. 3683 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

RESTAURANT LACUSTRE

Colombier Fermeture annuelle du 2 au 12 septembre inclus

PRÊTS

de 300 à 2000 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. — Service de prêts S.A., Lucerne 16 (Rumline), Lausanne, tél. (021) 22 52 77.

GULLOD

1895-1957 (62 ans d'expérience) achète et vend tous genres de meubles anciens et modernes. Expertises. Fleury 10, Neuchâtel. Tél. 5 43 90

Machine à laver à Fr. 485.—

Fabrique suisse vend de nouvelles machines à laver avec chauffage, examinées par l'A.S.E., pour 3 kg. de linge sec. Petits défauts de couleur. Demandez une démonstration sans engagement, aussi le soir. Ecrivez aujourd'hui encore à Victor Rossler, Marly-le-Grand 125/246 (FG).

ATTENTION

Mardi au marché: une bonne affaire au camion de Neuchâtel: encore une baisse sur les chantrelles, Fr. 4.— le kg. par panier. Et d'autres articles avantageux. Se recommandent: M. et Mme Leuba.

Commerce de vin expérimenté livre dès le 20 septembre

cidre et jus de raisin frappés

avec environ 78-80 degrés Oechsle, à des prix et conditions très avantageux. Saviva AG, Campocologno (GR).

CANADA

On cherche pour Québec, dans famille avec enfants, personne de toute confiance pour remplacer parents souvent absents. Pas de gros travaux. Vie en famille. Bon salaire. Voyage payé. Références. — Téléphoneur le matin: (039) 3 71 24.

ouvrier agricole

S'adresser à Serge Guyot, à Saint-Blaise.

jeune garçon

pour travaux faciles de maison, une heure deux fois la semaine. — S'adresser à Mme Berthoud, le Grand-Verger, Areuse. Tél. 6 32 07.

Chauffeur de camion

Entreprise du vignoble neuchâtelois cherche un chauffeur qualifié pour camion à benzine, de préférence chauffeur ayant quelques connaissances de mécanique.

Place stable et intéressante pour candidat sérieux et sobre. Faire offres avec références, présentations, curriculum vitae, etc., sous chiffres AS. 61.991 N, aux Annonces Suisses S.A., ASSA, Neuchâtel.

On cherche jeune homme

honnête et robuste, pour aider aux travaux de la vigne et de la cave. Entrée immédiate. — Adresser offres écrites à T. A. 3751 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle allemande, parlant le français et l'anglais, cherche place stable. Adresser offres écrites à E. L. 3733 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME de 16 ans, grand et fort, avec quelques connaissances de la langue française, cherche

place dans garage

Faire offres sous chiffres OFA 15.989 A à Orell Füssli-Annonces S.A., à Bâle.

Jeune fille

de 16 ans cherche place pour le début de septembre, à Neuchâtel ou aux environs, dans bon ménage. Désire apprendre le français. Bons soins et vie de famille demandés. — Vreni Bigler, transports, Rubigen (Berne). Tél. (031) 67 15 70.

DAME

cherche travail à domicile. Horlogerie ou autre. — Adresser offres écrites à Y.C. 3683 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

RESTAURANT LACUSTRE

Colombier Fermeture annuelle du 2 au 12 septembre inclus

PRÊTS

de 300 à 2000 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. — Service de prêts S.A., Lucerne 16 (Rumline), Lausanne, tél. (021) 22 52 77.

GULLOD

1895-1957 (62 ans d'expérience) achète et vend tous genres de meubles anciens et modernes. Expertises. Fleury 10, Neuchâtel. Tél. 5 43 90

Machine à laver à Fr. 485.—

Fabrique suisse vend de nouvelles machines à laver avec chauffage, examinées par l'A.S.E., pour 3 kg. de linge sec. Petits défauts de couleur. Demandez une démonstration sans engagement, aussi le soir. Ecrivez aujourd'hui encore à Victor Rossler, Marly-le-Grand 125/246 (FG).

ATTENTION

Mardi au marché: une bonne affaire au camion de Neuchâtel: encore une baisse sur les chantrelles, Fr. 4.— le kg. par panier. Et d'autres articles avantageux. Se recommandent: M. et Mme Leuba.

Commerce de vin expérimenté livre dès le 20 septembre

cidre et jus de raisin frappés

avec environ 78-80 degrés Oechsle, à des prix et conditions très avantageux. Saviva AG, Campocologno (GR).

Mme Eric Du Pasquier cherche pour le 15 octobre

employée de maison

au courant des travaux d'un petit ménage soigné. — S'adresser: Saint-Nicolas 5, tél. 5 21 19.

garçon de cuisine

(sachant un peu cuisiner) et un garçon de maison

Bons salaires. — Demander l'adresse du No 3728 au bureau de la Feuille d'avis, ou téléphoner au No 7 12 33.

Je cherche pour le 15 septembre

acheveurs

dont un pour l'atelier et un à domicile. — Téléphonez au No 5 66 13.

Femme de ménage

est demandée pour une à deux heures par jour. — Se renseigner au No 5 51 17.

d'aide au garde-forestier

Les renseignements, ainsi que les offres, doivent parvenir au président du Triage (tél. 7 71 85), à Cressier, jusqu'au vendredi 13 septembre 1957.



Je sais aujourd'hui

que j'ai été bien inspiré en achetant une ANGLIA. Je voyage pour une maison connue et suis tous les jours sur la route. Chaque année, mes 30 000 km y passent et, ce qui n'était pas le cas avec mes précédentes voitures, je m'en tire à merveille avec les frais bonifiés par ma maison. Tout à fait entre nous, j'arrive même à mettre chaque mois une petite réserve de côté. L'intérieur de l'ANGLIA est plus que largement calculé pour une famille de quatre personnes. Même remarqué pour le coffre à bagages. Economiquement, elle est franchement idéale: sobre, endurante, d'une robustesse à toute épreuve. A part les travaux de service normal, je n'ai pratiquement aucune réparation. J'ajouterai que ses qualités routières et son accélération valent celles des grosses voitures que j'avais auparavant. Et avec ça, j'ai encore profité des conditions avantageuses du plan de financement. Silencieuse, confortable, l'ANGLIA est pour moi la seule machine qui entre en ligne de compte.

ANGLIA

6/36 ch., vaste coffre à bagages Fr. 6 600.—

PREFECT

6/36 ch., 4 portes, place pour 4 personnes Fr. 6 990.—



Distributeurs officiels FORD:

GRAND GARAGE DE LA PROMENADE

Faubourg du Lac 31 - Neuchâtel - Téléphone 5 66 55

LE LOCLE: GARAGE DES TROIS ROIS S.A. Distributeurs locaux: Couvet: Daniel Grandjean garagiste; Saint-Aubin: A. Perret & Fils, garage de la Béroche

A la Cave neuchâteloise, restauration chaude jusqu'à 23 h.

avez-vous goûté nos TRIPES à la sauce tomate?

Boucherie R. MARGOT

PROF. MÉDICALES

DOCTEUR JAQUES Perrenoud SEYON 8 DE RETOUR

DOCTEUR A. WENGER Maladies d'enfants FMH DE RETOUR

DOCTEUR Dr Pfister Médecine interne DE RETOUR

DOCTEUR J.-P. Secretan reprend ses consultations

Culture physique féminine Gymnastique pré- et postnatale Gymnastique médicale - Massages

AGNÈS LANGER Studio: Trois-Portes 31

Entrée également par Evole 38 (trolleybus No 2, à 5 minutes de la place Purry)

Renseignements et inscriptions: tél. 5 28 38 (entre 12 h. 30 et 13 h. 30)



EXPOSITION-JUBILÉ au KURSAAL de BERNE

du 30 août au 11 septembre

TOUT LE NOUVEAU RESTAURANT DE L'EXPOSITION DISPOSE D'UNE CUISINE-DÉMONSTRATION

pour votre foyer, votre jardin; pour votre appartement confortable; pour la cuisine rationnelle et la belle table pratique; pour faciliter les travaux domestiques et la besogne quotidienne de la ménagère; pour l'élargissement des connaissances pratiques et l'agrément des loisirs; pour les vacances et les voyages; pour les soins de la femme; pour satisfaire les goûts de la femme élégante et de l'homme soigné.

INNOVATIONS: Souffleurs de verre de Murano. — Le plus moderne des téléscripteurs en service. — Œuvres de loisirs exécutées par des employés des C.F.F. et des P.T.T., ainsi que par des agents des polices cantonale et municipale. Prix d'entrée: adultes Fr. 1.75; enfants en-dessous de 16 ans 80 ct.; cartes permanentes à Fr. 6.90 (toutes taxes comprises).



Une affaire intéressante...

Chemise popeline, col monté, rayures travers, avec tissu de raccommodage

Seulement

1380

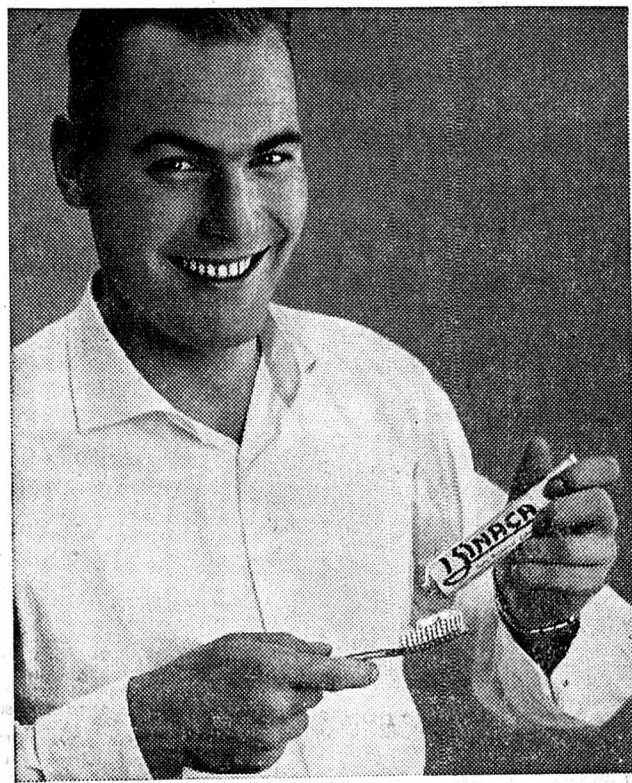
Même article rayures en long
Seulement

1280

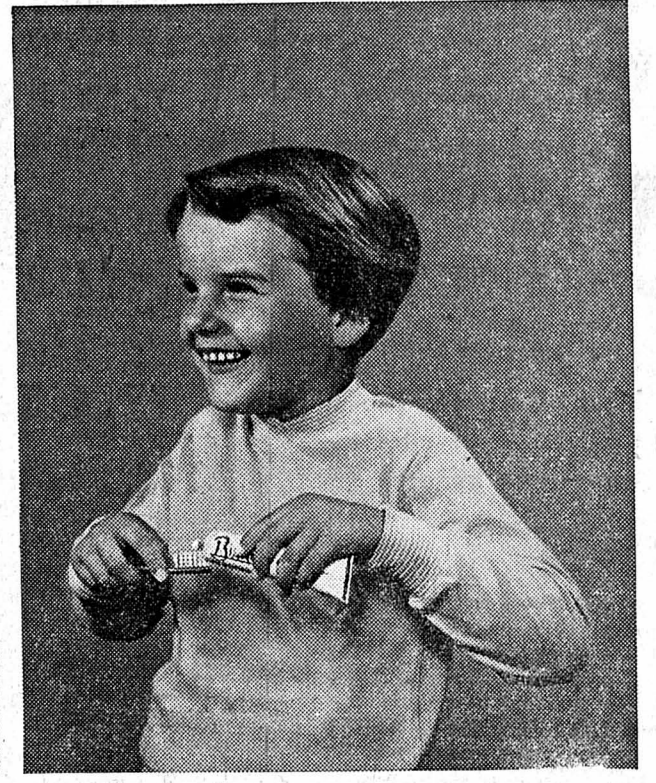
Remarquez notre petite vitrine

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

Binaca: meilleur pour la santé ... agréable de goût!



Brossage avec Binaca: précieux auxiliaire contre la carie!



Binaca, pour de belles dents quand je serai grand!

Meilleur pour la santé:

la pâte dentifrice Binaca contient du sulfo-ricinoléate, élément actif au pouvoir supérieur de pénétration et de désinfection.

Agréable de goût:

L'arôme de Binaca est délicieusement rafraîchissant.

Pâte dentifrice Binaca et essence Binaca, toutes deux avec des chèques-images Silva!



Binaca S.A., Bâle

BAS A VARICES

Vous trouverez les meilleures marques, ainsi que les meilleures exécutions sur mesures chez

Y. REBER

Bandagiste - Tél. 514 52
NEUCHÂTEL
Faubourg de l'Hôpital 19 (2me étage)
Reçoit chaque jour, mardi excepté

A vendre
4000 bouteilles
neuchâtelaises
Tél. (038) 6 32 76.

Circulan favorise une bonne irrigation sanguine efficace

s'est révélé contre les troubles de l'âge critique aussi bien chez l'homme que chez la femme, car il est tonifiant et combat l'anxiété et l'irritabilité.

Flao. or. fr. 4.95
1/2 l. Fr. 11.20
Cure 1 l. Fr. 20.55
chez votre pharmacien et droguiste

Circulan stimule la circulation et ainsi cet extrait de plantes est une aide précieuse pour lutter contre les nombreux troubles du cœur et de la circulation, notamment contre la pression artérielle, les étourdissements et l'artériosclérose.
En AUTOMNE prenez du CIRCULAN

A vendre

un buffet de service Henri II, une cuisinière combinée, plaques chauffantes, 2 fauteuils mobiles, 1 lit avec entourage. Le tout en parfait état. — Adresser offres écrites à B.I. 3726 au bureau de la Feuille d'avis.



La révélation de 1957...

RAYON DES ARTICLES DE MÉNAGE

seulement

39⁵⁰

moins ristourne

MIXER

hydraulique



2^{me} ÉTAGE
(ascenseur)

Démonstrations les 2 - 3 - 4 septembre

A vendre

grande armoire, 70 fr.; matelas et lit d'enfant, 70 fr.; très beau poste de radio, 220 fr.; vélo de dame, 3 vitesses, 50 fr. — Tél. 7 66 60.

A vendre poussette-pousse-pousse

à l'état de neuf, et une chaise réglable pour bébé. — S'adresser à B. Rubell, Parcs 82.

A vendre un pousse-pousse

gris clair et une chaise d'enfant. Le tout en bon état. S'adresser : téléphone 6 45 90.

A vendre combinaisons

pour motocyclistes homme et dame, avec casques. Tél. 5 87 79.



ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL
maître teinturier
517 51

Si l'achat d'un **VÉLOMOTEUR** vous intéresse, téléphonez au No **5 44 52**
René Schenk
vous présente un beau et grand choix
Chavannes 7 et 15

Appareillage Ferblanterie F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 520 56

Nettoyages
Ponçage emprégnation et glacage de parquets
Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements
Tél. 560 50
R. BONZON
Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie
Decoppet frères
Evoles 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise.
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22

ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

Entreprise G. Rupp, Colombier
Béton armé - Maçonnerie - Carrelages - Bâtiments à forfait - Travaux publics
CL. ROMAINE 3
Tél. 6 30 30

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE
HAUTERIVE
Tél. 7 53 12

MAÇONNERIE-BÉTON ARMÉ J. ZWAHLEN
Carrelage et toutes réparations - Devis sans engagement - Avenue des Alpes 88 - Tél. 5 33 36

Garage de la Balance
Bas de la rue du Pommier
A. LUGON
Maîtrise fédérale
AGENCE
«SKODA»
5 29 89
Domicile : 5 77 27

54208 Vous serez satisfait en confiant votre linge au
SALON-LAVOIR
Le Muguet

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. Bornand
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

Sur mon matelas



doux sommeil joyeux éveil

Eprouvez vous-même le confort d'un matelas DEA, chez votre ensembleur, marchand de meubles ou tapissier. Vous pouvez également obtenir tous renseignements en vous adressant directement aux Usines Embru, Ruti ZH

Un vinaigre moelleux qui convient à l'enfant

Salade = vitamines et sels minéraux sous leur forme naturelle. Mais si vous voulez que vos enfants mangent volontiers de la salade — ce mets si précieux pour leur bien-être — il convient d'utiliser un assaisonnement doux.
Le Lactavinaigre, obtenu naturellement du petit-lait condensé par fermentations successives, est particulièrement moelleux pour les enfants.
Toutes les mères, qui en ont fait l'essai, n'en veulent plus d'autre.
Le Lactavinaigre est très économique. Un litre de Lactavinaigre suffit pour assaisonner une cinquantaine de salades (2/3 personnes). Le litre ne coûte que Fr. 1.70. Dans les magasins d'alimentation.
Echantillon gratuit — Découpez ce texte exact, très lisible, à Bourgeois Frères & Cie S. A., à Ballaigues, et vous recevrez gratuitement un échantillon de Lactavinaigre.

Constituez un joli service



avec les verres „Aurore“ d'AMORA

Depuis deux siècles, la moutarde de Dijon est réputée dans le monde entier. Sans être trop forte, la moutarde de Dijon a une richesse aromatique, une intensité de saveur inégalées.

En achetant ces jolis verres «AURORE» de moutarde «AMORA», vous vous constituerez rapidement un service, que vous pourrez compléter avec la carafe et la corbeille reproduites ci-dessus.

Le verre de 150 gr. Fr. 1.60
Même qualité de moutarde en tube de 110 gr. Fr. 1.-



La moutarde de Dijon la plus vendue en France

AMORA

UNE NOUVEAUTÉ QUI FERA DATE!

BEAUTY BAR
Sibonet



le savon cosmétique moderne avec effet «crème de beauté» pour le visage et les soins du corps
Sa mousse agréable et fine nettoie merveilleusement-mousse tout aussi bien dans l'eau calcaire dure.
Sans alcalis -doux comme l'eau de pluie,aussi très indiqué pour la peau sensible des enfants.
Plus de résidus de savon calcaire sur la peau - la peau nettoyée avec Sibonet respire plus librement. Plus de bordures sales dans le lavabo et la baignoire.
Fine crème de beauté incorporée - 33% supergras. Sibonet nettoie la peau avec douceur et l'enduit en même temps de crème de beauté.

Dès le premier usage vous sentez déjà que Sibonet vous donne une sensation nouvelle de fraîcheur, la peau devient plus douce et plus souple.

Un achat avantageux - Sibonet: un produit - deux effets!

Savonnerie Schnyder Bienne 7, Département cosmétique

Encore un conseil précieux:

Le savon cosmétique moderne SIBONET convient aussi merveilleusement comme shampooing sans alcali. Il est indiqué pour la lessive fine: soie, nylon, etc. - particulièrement pratique et intéressant en voyage. Il mousse même dans l'eau de mer salée!

Fenêtres



Kiefer Zurich

Toujours très appréciées nos excellentes

POULES fraîches du pays

pour bouillir ou pour ragôut, à Fr. 2.50 et 3.- le 1/2 kg.

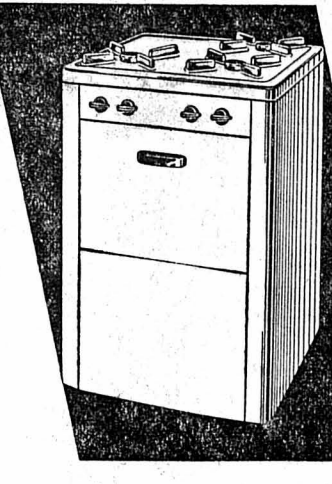
LEHNHERR FRERES

GROS COMMERCÉ DE VOLAILLES DÉTAIL Marin Neuchâtel Tél. 5 30 92 - Trésor 4

Cette cuisinière Shell-Butagaz vous est remise gratuitement à l'essai pendant une semaine

Essayez le BUTAGAZ et vous verrez... c'est le confort moderne à la campagne.

Butagaz, le gaz en bouteille, est économique; il n'est pas toxique et ne nécessite aucune installation. Vous pouvez l'avoir chez vous aujourd'hui. Demandez à votre dépositaire Butagaz ou à ses agents dans toutes les communes:



DÉPOSITAIRES:

- Ch. Lorimier, quincaillerie, Colombier
Henri Kaufmann, quincaillerie, Saint-Blaise
Christian Muttner, ferblanterie, Le Landeron
A. Rochat, quincaillerie, Cernier
U. Schmutz, commerce de fers, Fleurier

COUPS DE CISEAUX

Raison d'être d'un gouvernement jurassien

Dans le «Jura libre», M. André Francillon évoque les raisons qui militent en faveur de l'existence d'un gouvernement et d'un législatif jurassiens. Elles sont préemptives si le Jura entend pleinement prendre conscience de ses possibilités et défendre ses intérêts:

Aujourd'hui, 31 députés ont à eux seuls la lourde responsabilité de représenter le Jura devant le Conseil fédéral, fort de 200 membres. Ils y subissent la loi du nombre. Ils s'y occupent d'affaires dont beaucoup n'intéressent pas le Jura. Le Grand Conseil jurassien, en revanche, comprendra de 100 à 120 députés, tous jurassiens. Chaque district y sera représenté au prorata de sa population de sorte que même les régions où la participation aux urnes est faible, marqueront de leur influence la vie politique du nouveau canton. Au rebours du Grand Conseil bernois, le Grand Conseil jurassien n'aura que des affaires jurassiennes. Il n'aura en vue que les intérêts de notre population. Il travaillera pour le plus grand bien du Jura dans le domaine économique, social et scolaire.

Quant au gouvernement jurassien élu par le peuple et composé de jurassiens, il saura de toute évidence agir avec plus d'efficacité que ne sauraient le faire les deux représentants du Jura à l'exécutif bernois composé de neuf membres. Il ne sera plus nécessaire alors de créer des comités spéciaux pour assurer tel ou tel aspect de la défense des intérêts du pays. Voici trois exemples qui illustrent le propos de M. Francillon:

Depuis des mois et des mois, l'Alpote demeure - et demeurera peut-être longtemps - sous la menace de voir installer sur son sol une place d'exercices pour blindés dont il semble bien que le Jura ne veuille pas. Elle n'en serait pas la seule. Un Conseil d'Etat jurassien pour prendre l'affaire en mains. L'état de nos routes, chacun peut le constater laisse fort à désirer. Même les artères principales, où circulent un nombre toujours accru de voitures suisses et étrangères, font peine à voir. On ne vient pas dire que cela dépend de la Confédération: un pouvoir cantonal décidé obtiendrait aisément, dans un tel cas, l'accord de l'Etat fédéral.

Vraiment toutes ces raisons sont pertinentes. Encore un renversement des choses en Allemagne

Encore un renversement des choses en Allemagne

Notre correspondant pour les affaires allemandes consacrait l'autre jour un article à l'armée de la République fédérale qui est la plus indisciplinée du monde. L'anarchie militaire outre-Rhin: on aura tout vu. Dans le «Journal de Genève», M. Georges Blun évoque un autre paradoxe: les Allemands ne veulent plus travailler autant:

A l'heure qu'il est, selon les constatations d'un spécialiste, M. Jürgen Eick, de l'«Allgemeine Zeitung», de Francfort, il n'y a plus que les patrons, les directeurs et les propriétaires de maisons de commerce et d'entreprises industrielles pour continuer à travailler comme d'habitude afin de toucher les trous que creusent systématiquement dans leurs bilans les nouvelles lois sociales, les augmentations de salaires perpétuelles, les congés payés qui se multiplient, l'absentéisme et, enfin, la réduction des heures de travail, sans oublier naturellement - simple conséquence de cause à effet - la diminution de la productivité. Le 1er juillet dernier, le Bundestag a passé une loi d'après laquelle tout ouvrier ou employé qui se porte malade et est reconvoqué pour ainsi dire, jamais d'exception, la législation le voulant ainsi - a droit, dès le premier jour, à 90% de son salaire ou de ses appointements, alors que naguère il ne pouvait en per-

LA VIE NATIONALE

GENÈVE

L'ouverture de la quinzième exposition de montres et bijoux

Notre correspondant de Genève nous écrit:

La quinzième exposition de Montres et Bijoux a été ouverte vendredi après-midi, au musée Rath - cadre qui lui est tout particulièrement favorable - en présence d'une foule très élégante, où on remarquait nombre d'invités venus de loin et les représentants d'une clientèle qui estime, aujourd'hui, que cette exposition est le lieu par excellence pour la consécration annuelle de la mode nouvelle, tant de la montre que du bijou de haute qualité.

On a pu, en effet, de prime abord, admirer les efforts persistants avec lesquels fabricants d'horlogerie, bijoutiers et joailliers s'ingénient, d'année en année, sous le coup, entre autres, de l'émulation qui s'établit maintenant entre exécutants genevois et fabricants d'autres cantons, conviés depuis quelques années également à cette manifestation, à faire toujours mieux et toujours plus artistiquement.

Une douzaine et demie de stands adroitement conçus en témoignent hautement. Il faut convenir que les organisateurs qui, année après année, adjoignent à leur exposition une attraction rétrospective sur les arts de l'horlogerie ou de la bijouterie, ou sur un art décoratif annexé, ont eu une lumineuse idée en couvrant tous les murs des salles du musée Rath de tapisseries modernes, issues pour la plupart des ateliers d'Aubusson.

Exposition par elle-même, et qui montre de façon prodigieusement intéressante tout ce qui s'est accompli dans ce domaine, sous l'impulsion d'un Lurçat. Ed. B.

THURGOVIE

Un nouveau cadavre a été retiré du lac de Constance

Au cours des recherches en vue de retirer du lac de Constance les débris de l'avion-école de la Swissair qui s'est abîmé en juin, on a trouvé un nouveau cadavre. Il s'agit de celui du moniteur de vol Max Traber, de Zurich.

« Révélation » Numéro 6

Lundi SOTTENS et télédiffusion 7 h., une page d'Offenbach. 7.15, inform. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble: musiques et réfrains de partout. 11.25, les Intimes, vies romanesques. 11.35, un compositeur suisse. 11.45, piano. 12 h., au carillon de midi. 12.45, inform. 12.55, valses. 13.20, des goûts et des couleurs. 16 h., voulez-vous danser? 16.30, nos classiques. 17.30, femmes chez elles. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.30, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique. 18.40, boîte à musique parisienne. 19 h., micro-partout. 19.15, inform. 19.25 env., instants du monde. 19.40, divertissement musical. 20 h., énigmes et aventures. 20.15, « J'ai rêvé qu'on me tuait », suspense de J. Ruscol. 20.55, mieux vaut en rire. 21.55, entretien. 22.15, pochettes surprises. 22.30, inform. 22.35, compositeurs argentins.

BEROMUNSTER et télédiffusion 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, musique légère. 7 h., inform. 7.05, concertos. 10.15, disque. 10.20, émission radiocolaire. 10.50, disques. 11 h., émission d'ensemble (voir Sottens). 12 h., chants. 12.30, inform. 12.40, musique légère. 13.15, sonate, de Weber. 13.40, voix célèbres. 14 h., recettes et conseils. 16 h., visite aux malades. 16.30, ensemble récréatif Jean-Louis. 17 h., Aus des Montagsmappe. 17.10, mélodies tziganes. de Dvorak. 17.30, une histoire. 18 h., solistes. 18.25, musique populaire. 18.50, notre cours du lundi. 19.20, communiqés. 19.30, inform., écho du temps. 20 h., concert demandé. 20.30, notre boîte aux lettres. 20.45, concert demandé. 21 h., quelques propos. 21.15, musique de chambre. 21.40, Stabat Mater, de Scarlatti. 22.15, inform. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, musique contemporaine.

TELEVISION romande 20.30, téléjournal. 20.45, magazine sportif suisse. 21 h., les trente-six chansons de... 21.45, regards sur l'Afrique. 22 h., inform. Emetteur de Zurich: 20.30, téléjournal. 20.45, magazine sportif suisse. 21 h., les 36 chansons de Pierre Dudan. 21.45, dernière heure et téléjournal.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Au Conseil municipal de la Neuveville

(c) Dans sa séance du 27 août 1957, présidée par M. Frédéric Imhof, maire, le Conseil municipal a examiné les affaires suivantes:

Reconstitution du vignoble. - Le message du Conseil fédéral du 20 novembre 1956 concernant les mesures extraordinaires à prendre en faveur des viticulteurs et des arboriculteurs victimes du gel constate qu'il est indispensable qu'une production durable du vignoble soit assurée.

Le département fédéral de l'économie publique, de son côté, estime qu'il est indispensable que la plantation et la reconstitution des vignes en dehors de la zone viticole soient interdites et que les indemnités en faveur de la reconstitution du vignoble dans la zone viticole soient augmentées.

Des subventions fédérales plus élevées seront versées pour la reconstitution des vignes pendant une durée de 5 ans et selon les directives suivantes:

- 1. La Confédération rembourse aux cantons 65% des dépenses en faveur de la reconstitution des vignes en cépages reconnus résistants au phylloxéra et figurant dans l'assortiment cantonal.
2. Ce taux est porté à 70% lorsque les cépages blancs ou des cépages rouges ne figurent pas dans l'assortiment cantonal sont remplacés par des cépages rouges répondant aux exigences de l'aligné. 1 ci-dessus, et ceci pour autant qu'il s'agisse de parcelles désignées par le canton conformément aux instructions fédérales.
3. Pour le calcul de la subvention fédérale, les montants maximums ci-dessous seront en compte: en cas de reconstitution selon ch. 1 ci-dessus: 0 fr. 50 à 1 fr. par m²; en cas de reconstitution selon ch. 2 ci-dessus: 1 fr. à 1 fr. 50 par m².
Il est tenu compte de la décalivité du terrain, le montant maximum étant réservé aux vignes en terrasse.
4. Un subside fédéral de 75 ct. (pour autant que la prestation du canton atteigne 25 ct.) sera alloué, en 1957 et 1958, pour chaque cep replanté dans les vignes en cépages européens, sises dans la zone viticole, plantées ou reconstituées dans les années 1950-1956 et où des cépes ont été aménagés par le gel de février 1956.
Ces mesures devant être appliquées rétroactivement en 1957, les commissaires du vignoble ont été convoqués à une conférence organisée par la direction de l'agriculture du canton de Berne, section de la viticulture, le vendredi 23 août 1957, à Gèresse.

Abattoirs. - Le Conseil municipal a pris connaissance d'un rapport de la commission des travaux publics concernant le bâtiment des abattoirs. Après

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Un événement artistique

(c) Le comité de la Société suisse des beaux-arts, section du Locle, s'est réuni sous la présidence de M. Chs-B. Jeanne-rot; il a pris connaissance des perspectives heureuses qu'offre l'exposition de gravures et d'affiches, rendant hommage à des maîtres de la gravure: Redon, Carrière, Steinlen, Bonnard, Villon, M. Barraud et des peintres de l'affiche, de Toulouse-Lautrec à Picasso.

VALLE DE LA BROYE

COMBREMONT-LE-PETIT

Affaires communales

(sp) Dans sa dernière séance, le législatif communal a décidé le bétonnage des chemins de campagne. Une première tranche de 4 km. a été préparée avec la collaboration d'un expert fédéral. Ces travaux coûteront environ cent mille francs à la commune, tandis qu'une somme équivalente sera payée par le canton et la Confédération. Le Conseil a également admis le principe de la transformation du bâtiment communal en salle de spectacles et la construction d'une scène; travaux dévisés à une soixantaine de mille francs.

MOTIERS

Présentation de chevaux

(c) C'est vendredi qu'a eu lieu, à Motiers, la présentation du syndicat du cheval d'artillerie. Vingt-cinq chevaux furent présentés, et les experts ne purent que relever, l'excellence de ces sujets.

MOTS CROISÉS

Problème No 517

Grid for crossword puzzle problem No 517.

HORIZONTELEMENT

- 1. Les planches. - Possessif.
2. Passe en tête mais n'y reste pas. - Petits poissons de l'Atlantique.
3. Mamelles.
4. On lui laisse parfois le soin de décider. - On doit l'acquitter.
5. Fait peu de bruit quand elle tombe. - Violent courant de mer.
6. Possessif. - Matière première pour le vannier.
7. Faire appel à Thémis. - Ballade en Allemagne.
8. D'une île de l'Archipel.
9. Tendrement aimés. - Pour donner l'heure.
10. Ne manqua pas d'estomac. - Sans réserve.

VERTICALEMENT

- 1. Pincé. - Miséricorde.
2. Note. - Trous dans les murs. - Exclamation.
3. Affligé.
4. Invitation au voyage. - Rivière de France.
5. D'où nous vient d'abord la lumière. - Vieux corbeau.
6. Qui n'ont pas de pattes. - Cardinal.
7. Les voix s'y mêlent en un concert cacophonique. - Ses bords sont toujours humides.
8. Obligée.
9. Commentent un stage. - Corrompu. - Peut servir à faire la vaisselle.
10. Suffisamment. - Gogo.

Solution du problème No 516

Solution grid for crossword puzzle problem No 516.

CARNET DU JOUR

Studio (Théâtre): 20 h. 30, La strada. Cinéac: 14 h. 30-21 h. 30, Vacances en Corse. Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Au seuil de l'inconnu. 17 h. 30, Les dents longues. Palace: 20 h. 30, Typhon sur Nagasaki. Arcades: 20 h. 30, Le seigneur de l'aventure. Rex: 20 h. 15, Le pirate des 7 mers.

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative, Grand-Rue 6

8me Centenaire de Fribourg 16 juin - 15 septembre 1957

EXPOSITIONS D'ART ET D'HISTOIRE

Huit siècles d'art fribourgeois Histoire de Fribourg - Fribourg par l'image - Art contemporain 10-12 h. 14-18 h. Fermées lundi matin Université: mardi, jeudi, 20-22 h.

La bonne enseigne Pour le bon commerçant

Enseignes sur verre et inscriptions sur vitrines

Enseignes sur pavez et inscriptions aux vernis lumineux

Peinture **M. THOMET FILS** Ecluse 15

Pneus - service

René Nydegger

Tél. 5 63 43 Prébarreau

Pour une **SALLE A MANGER LOUIS XV** complète ou une **CHAMBRE A COUCHER LOUIS XV** copie d'ancien, s'adresser à la maison

E. NOTTER Terreaux 3 Tél. 5 17 48

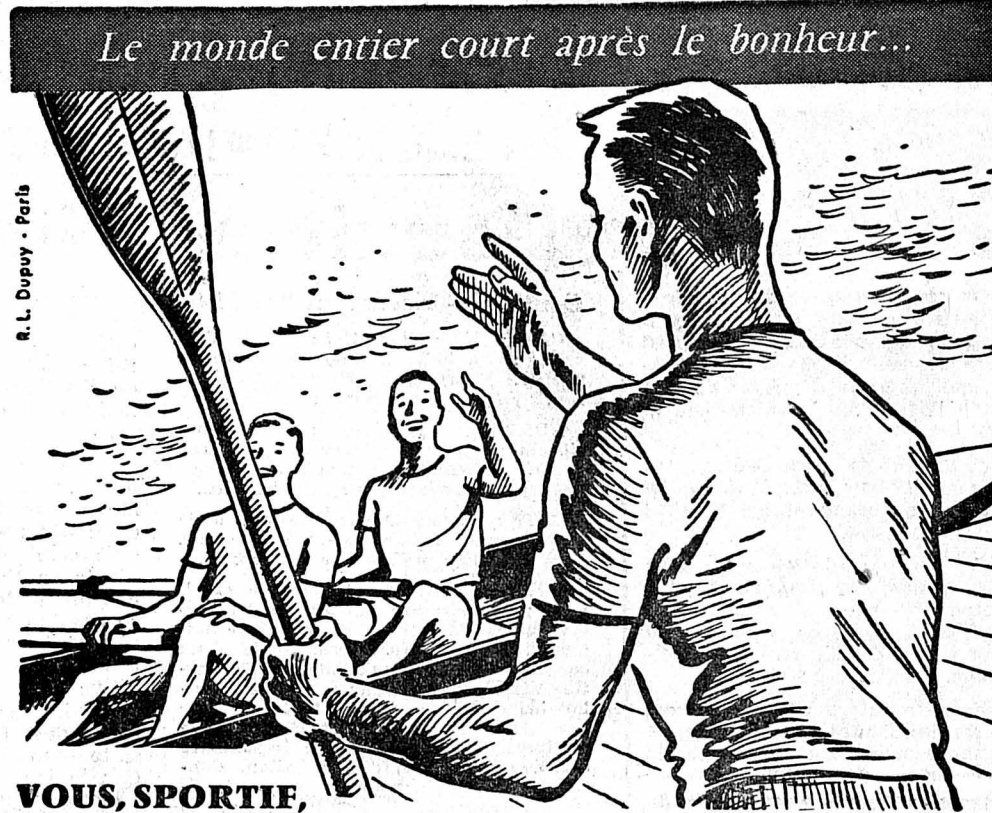
A VENDRE

grande salle à manger Henri II, 2 dressoirs, 1 grande table avec rallonges, 12 chaises, 1 armoire à glace moderne. — S'adresser : tél. 5 98 22.

TULIPES DE HOLLANDE

Offre spéciale ! Nous vous envoyons 60 tulipes hâtives doubles, de premier choix, dans les 6 plus belles variétés et couleurs, pour jardins et plates-bandes, très indiquées aussi pour tombes. De plus, 10 tulipes «Mad. Lefebvre» et 50 crocus à grandes fleurs. Au total, 120 oignons à fleurs emballés séparément, franco domicile, à Fr. 11.90 seulement. En cas de non-satisfaction, remboursement de l'argent !

WALRAVEN - DEN DEKKER, culture d'oignons à fleurs, Hillegom (Hollande)



Le monde entier court après le bonheur...

VOUS, SPORTIF, vos performances font partie de votre bonheur...

Votre plus grande joie, c'est cette émulation du sport qui vous oblige à vous dépasser, à tenter chaque fois d'améliorer vos propres records. Vos efforts seront récompensés au centuple par la joie que vous ressentirez à triompher.

Mais les dons personnels ne suffisent pas. Vous pouvez augmenter encore vos chances de succès en adoptant une alimentation équilibrée, fortifiante, facile à digérer, qui vous permette un entraînement intensif sans risque de claquage. N'oubliez donc pas de prendre, chaque jour, une bonne tasse d'OVOMALTINE, aliment complet (orge germée, œufs frais, lait frais, cacao). OVOMALTINE vous dispensera force, énergie et un optimisme qui soutiendra votre effort...

et vous serez fier de vous, donc heureux !

OVOMALTINE

On déracinerait un arbre à force d'enthousiasme — tant on est heureux d'avoir Persil !

Enfin un produit de lessive simple à l'emploi, remarquable par son résultat, soulageant la ménagère de ses peines et de ses soucis !

★ **Persil vous offre la sécurité !** Il est de loin en tête de toutes les lessives, car il contient le protège-fibres breveté «Fibreprotect». Vous n'hésitez donc pas à lui confier les textiles les plus délicats.

★ **Pour la blancheur et l'entretien, Persil est un vrai magicien !** Avez-vous utilisé auparavant d'autres produits de lessive ? Quelle joie sera la vôtre lorsque vous verrez que même les restes de savon calcaire se dissolvent dans l'eau de Persil. Votre linge retrouve l'aspect du neuf !

Persil, garantie de propreté et de douceur, vous donne la certitude de résultats meilleurs !

Persil rajeunit le linge et la ménagère... oui, on déracinerait bien un arbre dans un élan d'enthousiasme !

Fr. 1.10 seulement

133 596 clients nous certifient...

Persil lave en douceur dans n'importe quelle eau ★ Entretenu avec Persil, le linge est remarquablement perméable et absorbant ★ Grâce à sa douceur, sa puissance de lavage et l'action contrôlée de sa mousse, Persil est spécialement indiqué pour les machines à laver, simples et automatiques ! — 133 596 signatures attestent que Persil est une lessive moderne autoactive. Qui peut en dire autant ? Donc... Persil !

Henkel & Cie S.A., Pratteln 7/BL

Article: **machine comptable**

Modèle: **Ruf-Intro**

Prix: **bas**

Fonctionnement: **étonnant**

La machine comptable RUF-Intro est d'un prix si modéré, qu'elle est accessible même aux petites entreprises. De plus, elle rend des services étonnants: inscription simultanée de la fiche de compte et du journal sans papier carbone, introduction automatique de la fiche de compte à la hauteur de la ligne voulue puis, éjection automatique au retour du chariot et, en tous cas, après utilisation de la dernière ligne.

La machine comptable RUF-Intro, qui est aussi avantageuse qu'efficace, contribue pour une large part à rationaliser l'exploitation dans les petites et moyennes entreprises. Partout, elle devient bien vite un outil de travail indispensable.

Demandez notre prospectus spécial, ou une démonstration, sans aucun frais ni engagement de votre part.

RUF

ORGANISATION RUF Lausanne, 15 rue Centrale, tél. (021) 22 70 77

Représentant régional: W. Baumgartner

Case postale 352, Neuchâtel

Visitez au Comptoir notre stand No 571, halle 5

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le clown qui pleure

par **HENRI CABAUD**

Jean se dressa, très pâle, au comble de la stupeur et de l'indignation contenues :

— C'est ma femme qui vous a fait part des craintes que vous venez de m'exposer ? L'officier ministériel, abandonnant le ton assez sévère dont il avait usé jusque là, prit sa voix la plus douce, la plus enveloppante, la plus apaisante, comme pour mettre un baume sur la blessure atroce qu'il venait de faire :

— Voyez-vous, cher monsieur, j'exerce depuis fort longtemps déjà; j'appartiens à la vieille école où il était de tradition que le notaire fût pour les familles, non seulement un conseiller, mais, en quelque sorte, un confesseur laïque...

Son interlocuteur se rassit. Par réaction, après la révolte de tout son être, il était désarmé. Et ne pouvant se faire à cette idée, ne pouvant y croire :

— Elle vous a dit cela, à vous ?... pas à moi !...

— Réfléchissez : il lui était si difficile de vous le dire ! Elle vous aime, elle vous adore...

Carsiac eut un rictus amer : que sa femme l'adorât, c'était cependant la première fois qu'il était en droit d'en douter.

Maitre Thézien poursuivit :

— ... Il y a des choses qu'une femme qui aime ne peut pas dire... Il y a des choses que l'on pourrait entendre de n'importe qui, sauf de la femme qu'on aime...

Mais Carsiac, en plein désarroi et plongé dans ses propres réflexions, ne prêtait guère attention au murmure berceur des paroles du tabellion. Rien ne pouvait résoudre pour lui cette question : comment Marthe avait-elle pu lui dissimuler des pensées aussi graves, alors qu'il n'aurait jamais imaginé qu'elle pouvait lui cacher quoi que ce fut ? Il le lui avait dit souvent : « Ce qui fait la beauté de l'amour, c'est la confiance totale ». Elle n'avait pas eu suffisamment confiance en lui, ni pour croire qu'il réussissait en définitive, ni — et c'était le plus grave — pour lui faire le simple aveu de ses doutes, de ses craintes ! Cette révélation lui avait porté un coup dont, il le sentait, il ne se relèverait point. Un sombre désespoir l'envahissait peu à peu. Mais devant ce notaire pour lequel il n'avait jamais éprouvé de sympathie, parce qu'il savait qu'il n'avait pas été favorable à son mariage, son orgueil outragé l'aidait à recouvrer toute sa force de caractère. Il reprenait la maîtrise de soi, un calme apparent et un masque d'impassibilité hautaine, auxquels

Maitre Thézien ne se trompait pas. Et de sa voix suave, ce dernier continuait de monologuer :

— Il était naturel que votre femme redoutât de soumettre votre mutuel amour à une bien délicate épreuve en y mêlant, je ne dirai même pas des discussions d'affaires, mais simplement des conversations d'affaires, où des divergences de vues devaient fatalement apparaître, puisque c'eût été le but à atteindre. Et soyez sûr qu'elle ne se serait pas confiée à moi si je ne l'y avais incité... Un confesseur devine, va au-devant des confidences... Carsiac réfléchissait à ce que la situation insoupçonnée qui lui était brusquement révélée devait lui commander. Déjà, il commençait d'entrevoir une conclusion inspirée par la fierté de son amour cruellement blessé.

Au bout d'un long moment, Maître Thézien, estimant qu'il avait dû persuader son client que sa femme ne pouvait agir autrement et apaiser ses susceptibilités bien compréhensibles, se remit à parler affaires et avec d'autant plus d'assurance qu'il pensait qu'un homme qui avait reçu un tel choc moral était bien préparé à en venir aisément où il se proposait de l'amener. Et ce fut toute une cascade de bilans désastreux dont Carsiac, bien préoccupé d'autre chose, ne saisissait que quelques bribes, en admirant malgré lui que ce notaire se fût mis si parfaitement au courant de ses affaires. Mais de

quel air de dédain il écoutait tout ce verbiage ! En considérant l'officier ministériel, une pensée revint à son esprit, sans qu'il sût pourquoi. Sa femme lui avait confié qu'avant qu'il la demandât lui-même en mariage, Maître Thézien avait beaucoup insisté auprès de son père et même auprès d'elle pour faire agréer un prétendant très fortuné, fils unique d'une de ses clientes, Ernest Valmier, qui paraissait aimer vraiment Marthe, mais pour lequel celle-ci n'éprouvait aucune inclination, alors qu'elle avait déjà un penchant marqué pour Jean. C'était peut-être le seul conseil de son notaire que le père de Marthe n'eût pas suivi. Carsiac avait toujours supposé que de là venait l'hostilité qu'il avait sentie chez lui dès leur première entrevue. Il avait dû lui en garder une sorte de rancune et, sans doute, se croyait-il aujourd'hui vengé. Il avait certainement triomphé devant Marthe : « Que ne m'avez-vous écouté, chère madame ! Je vous l'avais bien dit ! » Et un sourire un peu amer et méprisant s'esquissait sur les lèvres de Carsiac. Le notaire, qui ne pouvait en deviner le sens, en prit apparemment ombrage, car son ton devint plus net, presque coupant et il abrégea son monologue pour conclure :

— Une solution s'impose, cher monsieur, vous en conviendrez. Une solution qui protège définitivement ce qu'il reste de biens à Mme Carsiac, dans l'intérêt supérieur de votre fils. C'est d'ailleurs, permettez-moi

de vous le dire, votre propre intérêt et si j'avais négligé de le faire comprendre à votre femme, je suis sûr que je n'aurais pas emporté son adhésion. Car, ne lui en veuillez pas, la décision qu'elle a adoptée ne vient pas d'elle, mais de moi, qui n'ai fait, en la lui présentant comme la seule mesure de salut possible, que remplir la mission dont m'avait investi votre beau-père à sa mort et qui consistait, malgré la grande confiance qu'il avait en vous, à veiller toujours sur les intérêts de sa fille.

Qu'en coûtait-il au tabellion de se charger lui-même pour décharger sa cliente ? Jean ne pouvait lui en vouloir davantage. Cette manifestation de conscience professionnelle était toute à l'honneur de cet homme. Mais qu'il estimât nécessaire d'atténuer la responsabilité de Marthe dans une décision dont ce préambule laissait prévoir la gravité, rendait par avance cette responsabilité plus accablante, au contraire, aux yeux de son mari. Calme, les sourcils froncés, celui-ci, d'un geste qui faisait comprendre que ces nuances et ces subtilités lui importaient peu, abrégea la digression de Maître Thézien :

— Et cette solution ?...

— Vous l'avez certainement devinée. Il n'y en a pas deux : la séparation de biens.

Jean redevint livide. Mais très maître de lui, avec seulement la voix un peu blanche, demanda :

— Ma femme est d'accord avec vous pour cela ?

— Elle vous expliquera beaucoup mieux que je ne saurais le faire que ses sentiments ne sont nullement en cause et que les vôtres ne doivent pas en être altérés.

Tandis que le notaire parlait, Carsiac approfondissait rapidement l'idée qu'il avait commencée d'entrevoir tout à l'heure. Elle prenait corps... En quelques instants, un projet naissait, d'une extraordinaire netteté.

Maitre Thézien poursuivait d'un ton paternel :

— Vous verrez : tout est très simple dans la vie ; beaucoup plus simple qu'on ne l'imagine à première vue. Je laisse à Mme Carsiac le soin d'arranger les choses dans le domaine sentimental et de vous démontrer que rien ne sera changé à votre existence familiale, à votre bonheur. Pour moi, je ne m'occuperai, si vous le voulez bien, que de la question affaires. Voici comment nous allons procéder...

— C'est ce que j'allais vous dire et que je vous prie d'écouter maintenant en y prêtant la plus grande attention, coupa Carsiac avec un calme surprenant et une autorité qui ne permettait aucune réplique et qui laissa Maître Thézien décontenancé comme il ne l'avait jamais été au cours de sa longue carrière.

(A suivre.)

LUNDI - SPORTS

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

Deuxième victoire de Cantonal

Cantonal - Nordstern 2-0 (1-0)

CANTONAL: Jacottet; Erni, Chevalley; Tacchella I, Cometti, Gauthey; Gerber, Michaud, Tacchella II, Péguirol, Voïrol. Entraîneur: Artimovtzev.

NORDSTERN: Stieger; Brodmann, Morand; Kiefer, Meyer, Chenaux; Ernst, Kirchner, Fischer, Zingg, Dettwyler. Entraîneur: Hufschmid.

BUTS: Michaud, sur penalty, à la 33ème minute de la première mi-temps et à la 43ème minute de la reprise.

NOTES: Terrain à la pelouse excellente; température agréable, soleil défavorable à Cantonal en première mi-temps, puis à Nordstern. Mille deux cents spectateurs assistent à cette partie dirigée avec une certaine bonhomie mais de façon fort agréable par M. Ruffli (Bremgarten). Un peu statique, il eut hélas la malchance d'intercepter deux fois le ballon. Cantonal dut remplacer Jean Wenger, opéré d'urgence de l'appendicite, par le jeune Cometti, qui fonctionna comme arrière central. L'ainé des Tacchella passant au poste de demi droit. Avant le match, les dirigeants neuchâtelois organisèrent une conférence de presse présidée par M. Laborn, et durant laquelle l'entraîneur Artimovtzev exposa son programme: «politique» des jeunes; donner le plus rapidement possible une assise solide au club grâce aux éléments du cru; cette saison, par conséquent, le principal objectif de Cantonal sera de se maintenir en ligue nationale.

Tacchella II et Cometti, touchés fortuitement par un adversaire, quittèrent un instant le terrain en seconde mi-temps. Corners: Cantonal-Nordstern 2-4 (0-2).

Neuchâtel, le 1er septembre.

Par un juste équilibre des choses, Cantonal bénéficie en ce début de saison d'une chance qui lui tint rarement compagnie ces dernières années. En deux matches, les Neuchâtelois ont empêché le maximum de points: quatre. On ne pouvait, statistiquement parlant, espérer meilleur départ. C'est heureux, car ainsi l'entraîneur Artimovtzev poursuivra ses expériences avec une certaine quiétude, l'état du capital-

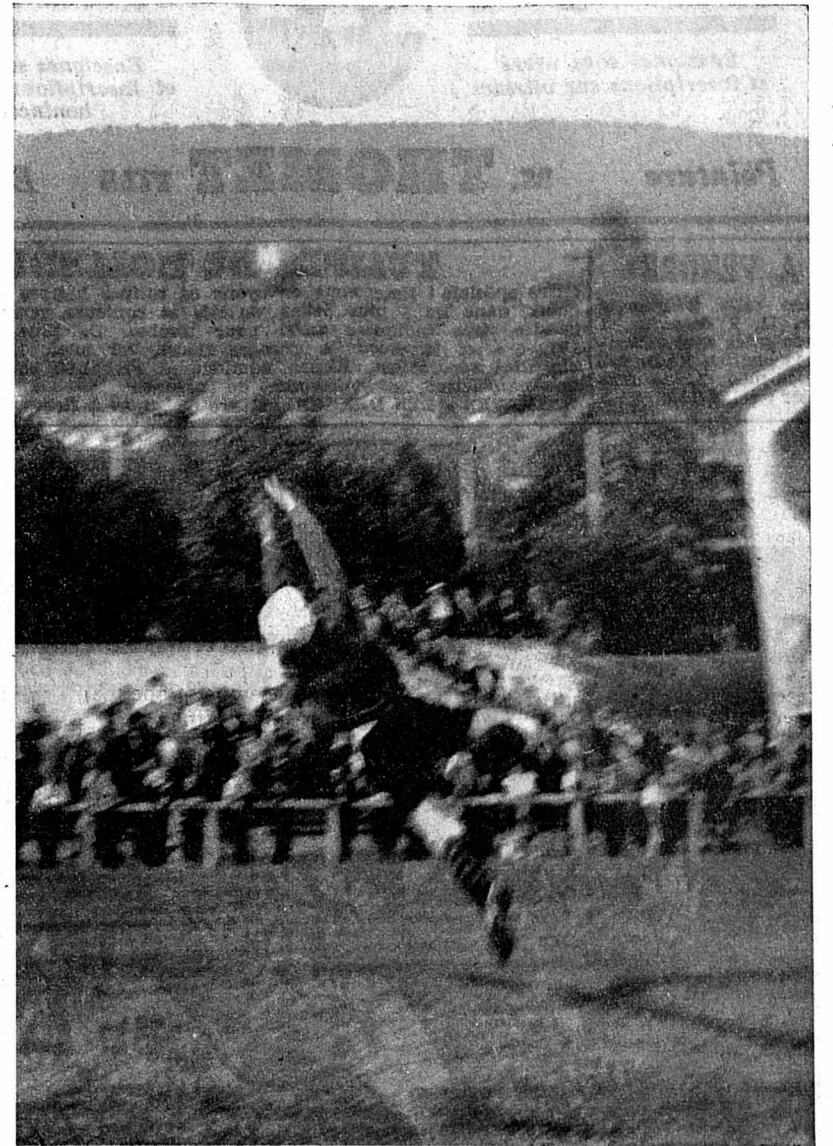
points ne dictant pas des mesures de salut public. C'est fort heureux, disions-nous, car un travail considérable reste à accomplir pour faire de l'équipe neuchâteloise un solide instrument de combat.

Nordstern fut un adversaire à la mesure de Cantonal. Les footballeurs locaux purent jouer à un rythme agréable, qui ressemblait plus à celui des rencontres d'entraînement qu'à celui auquel nous sommes habitués en ligue B. La victoire resta cependant longtemps indécise; elle se dessina grâce à un penalty, consécutif à une charge dont fut victime Péguirol, et ne devint définitive que lorsque Michaud logea pour la seconde fois la balle au fond des filets de Stieger à la suite d'un louable effort personnel. Car le jeu des Neuchâtelois, acceptable quoiqu'un peu monocorde au centre du terrain, souffre d'un manque d'efficacité dans sa phase de conclusion. L'attaque manque de poids... quand bien même elle possède à l'aile droite un Gerber à la stature plutôt imposante. Le cadet des Tacchella constitue un danger non négligeable pour la défense adverse grâce à sa mobilité; le punch hélas lui fait défaut; cela viendra, espérons-le. Gerber est plus un ailier dit de soutien qu'un élément de pointe. Voïrol se démarque habilement, mais on l'ignore trop et lorsque ce n'est pas le cas, il hésite à prendre ses responsabilités; un autre point où l'on attend une amélioration de sa part: la volonté. Quant à Péguirol et à Michaud, ils ont des missions d'aspect principalement constructif, de

sorte que Cantonal est un bras sans poing; il frappe mal.

Jacottet a disputé à nouveau une partie irréprochable; il fut moins souvent alerté que le gardien rhénan, mais il retint cinq tirs qui auraient pu être autant de buts: deux en première mi-temps (aux 17ème et 30ème minutes) et trois à la reprise (aux 7ème, 25ème et 30ème minutes). Peu à dire que nous ne sachions déjà sur les inamovibles Erni, Chevalley et Gauthey. Cometti fit un début positif au poste comblé de délicat d'arrière central alors que l'ainé des Tacchella, prodigue comme toujours dans l'effort, abattit un travail considérable. Mais comme on demande beaucoup à ceux qui peuvent beaucoup donner, disons que nous avons regretté qu'il ne fasse pas plus souvent de grands déplacements de jeu sur la gauche; le football un peu trop court des Neuchâtelois aurait gagné en vitalité. Toutefois, nous le répétons, l'équipe cantonale est dans son ensemble digne d'encouragements à condition qu'elle conserve sa sobriété, à condition que chacun ait pour principal objectif le succès de ses couleurs et non pas la recherche d'un quelconque éclat personnel.

Nordstern fut, permettez l'expression, le «sparring partner» idéal pour le Cantonal actuel. Il conserva le jeu ouvert, ne recourut pas à des charges trop sèches. Le match resta ainsi plaisant et d'un niveau acceptable pour la ligue B... surtout si l'on se base sur ce qui nous fut fréquemment offert ces dernières années.



Le gardien de Nordstern dévie en corner un tir neuchâtelois. (Press Photo Actualité)

ALORS QU'ON CROYAIT AU MATCH NUL

Servette s'impose cinq minutes avant la fin

Servette - Chaux-de-Fonds 1-0 (0-0)

SERVETTE: Stuber; Maffiolo, Grobty; Muller, Golin, Kaelin; Anker, Eschmann, Pasteur, Pastega, Fatton. Entraîneur: Vineze.

CHAUX-DE-FONDS: Elchmann; Ehrbar, Leuenberger; Peney, Kernen, Mauron; Cornuel, Morand, Jaeger, Pottler, Regamey. Entraîneur: Sobotka.

BUT: deuxième mi-temps; Eschmann (40me).

NOTES: La venue à Genève des détenteurs de la coupe suisse avait attiré au Parc des sports des Charmilles plus de 9800 spectateurs. Le terrain était en excellent état, mais les joueurs, en fin de partie, parurent fatigués par la chaleur. Mentionnons deux modifications dans l'équipe de Chaux-de-Fonds en seconde mi-temps: permutation entre Morand et Cornuel, d'une part, et entre Peney et Mauron de l'autre. Arbitrage satisfaisant de M. Dienst (Bâle), qui ne commit pas de fautes risquant de prêter l'un ou l'autre des adversaires. Corners: Servette-Chaux-de-Fonds 9-5 (5-2).

Genève, le 1er septembre.

Que Chaux-de-Fonds ait déçu le public genevois, ceci ne fait pas

l'ombre d'un doute. Les spectateurs espéraient mieux d'une équipe qui depuis bien des années brille au firmament du football suisse. Il est grand temps pour les «Montagnards» de se ressaisir, sinon ils vont au-devant de cruelles déconvenues. Certes nous devons tenir compte des absences d'Antenen et de Battistella, absences qui ont très certainement affaibli l'équipe chaux-de-fonnaire. Il n'en subsiste pas moins que les Chaux-de-Fonniers ont été dans l'impossibilité de forcer une défense qui en est, pourtant, à ses débuts dans l'application du système du WM. Il faut bien admettre que les attaquants jurassiens trouveront sur leur route un Golin qui apparut comme un arrière central de grande classe et qui fit une partie éblouissante. Mais des hommes de la classe de Pottier ou de Morand eussent dû être à même d'attirer le centre-demi servettien pour l'obliger à découvrir sa zone. Au lieu de cela, on vit les avants visiteurs se livrer à un jeu de petites passes courtes, souvent réduites, qui permirent régulièrement aux défenseurs genevois d'intervenir. Toutes les offensives chaux-de-

fonnaire se resserrèrent comme un entonnoir sur le but servettien de telle façon que les défenseurs «grenat» n'avaient qu'à attendre leurs adversaires dans leur arrièr-zone.

Chaux-de-Fonds prit, pourtant, un excellent départ. Durant le premier quart d'heure, on put croire qu'il n'allait faire qu'une bouchée de ses adversaires. La balle courait avec facilité d'un homme à un autre, les mouvements étaient fort bien conduits. Seulement, on s'aperçut bientôt que toutes ces magnifiques arabesques ne menaient à rien pour l'unique raison que les Chaux-de-Fonniers n'ont plus au centre de leur ligne d'attaque un homme capable de terminer victorieusement ses attaques. On vit alors toutes les balles revenir en retrait sur Morand qui, de vingt mètres, tentait de surprendre la vigilance de Stuber. Cette tactique était tout de même trop enfantine pour battre une défense tant soit peu digne de ce nom. Se rendant alors compte de l'insuffisance des avants chaux-de-fonniers, les attaquants genevois, sous l'impulsion d'un Eschmann particulièrement brillant, et d'un Pasteur toujours aussi astucieux, se mirent à malmenier la défense adverse. On put se rendre compte que celle-ci n'était pas invulnérable. Les Chaux-de-Fonniers le constatèrent également puisque, en seconde mi-temps, ils reculèrent leur centre-avant Jaeger afin que Kernen puisse monter une garde vigilante en arrière. La partie semblait vouloir se terminer sur un résultat nul lorsqu'un corner tiré de la droite par Fatton donna la victoire à son équipe.

Au Servette, de gros progrès doivent être accomplis. Cette équipe en est encore à ses balbutiements dans le nouveau système et les erreurs furent nombreuses. Mais il y a beaucoup d'entraîn, de bonne volonté. A Chaux-de-Fonds, bonne partie de Kernen, d'Eschmann et par intermittence de Morand et de Mauron.

A.-E. C.

Granges invaincu

Granges a réussi à sauver un point à Bellinzone. Ce résultat est équilibré, car si Robustelli manqua un penalty à la 32ème minute, n'oublions pas qu'il fallut par la suite toute la classe de Ferruginon et un peu de chance pour arrêter un tir d'une puissance exceptionnelle de Gilsovic. C'est d'ailleurs ce même Gilsovic qui ouvrit la marque à la 21ème minute; Persich égalisa un quart d'heure plus tard. De sorte qu'à la mi-temps, le résultat était de 1-1. Il devait rester inchangé jusqu'à la fin, chaque équipe exerçant une surveillance impitoyable de ses adversaires. 1500 personnes assistèrent à ce match dirigé par M. Keller (Bâle). Les équipes s'alignèrent dans les formations suivantes: Bellinzone: Ferruginon, Gilardi, Ziletti, Gianoni, Robustelli, Resentari, Sartori, Simonelli, Persich, Bezola, Pedrazzoli. Granges: Campoleoni; Rabout II, Fankhauser; Bohren, Morf, Stäler; Rabout I, Hamel, Gilsovic, Faocinetti, Rufenacht.

O. T.

Jeu hargneux au stade Lachen

Thoune - Yverdon 1-3 (0-3)

THOUNE: Sink; Spahr, Jaberg; Klener, Caischek, Hoffmann; Tellbach, Gantenbein, Rappold, Liecht, Rothenbühler. Entraîneur: Caischek.

YVERDON: Pahud; Pasche, Weiler; Charles, Vialatte, Collu; Pellaton, Châtelain II, Gautschi, Borno, Nicola. Entraîneur: Châtelain.

BUTS: Gautschi (3me), Sink (28me, autogol) sur tir de Borno, Borno (32me). Deuxième mi-temps: Rappold (6me).

NOTES: Terrain sec. Beau temps. Légèrement orageux. Stade Lachen. Deux mille spectateurs. Le gardien habituel Jäger, faute d'avoir obtenu un congé militaire, n'a pas pu défendre ses couleurs. C'est infiniment regrettable pour Thoune. Furrer, purgeant son deuxième dimanche de suspension, est remplacé par Klener. Ce dernier, blessé, quitta le terrain à la 39ème minute; Butzer le remplaça. Peu après sa rentrée, Butzer, à la suite d'un coup de pied trop haut, touche Borno à la tempe droite. L'Yverdonnois dut avoir recours à des soins immédiats. Il fut remplacé par Pannatter. A la reprise, les incidents recommencèrent et l'arbitre fut complètement dépassé. Il dut sortir Vialatte pour attitude menaçante envers un joueur thounois. Match joué trop durement pour être apprécié du public. Arbitrage de M. A. Vettori (Baden), très faible. Corners: Thoune-Yverdon 5-7.

◇◇◇

Thoune, le 1er septembre.

Il est regrettable que contre les «vert et blanc», Thoune n'ait pas pu aligner au moins son gardien habituel: Jäger. La défense oberlandaise n'aurait pas manqué à ce point de confiance. Les flottes des arrières en première mi-temps permirent aux avants d'Yverdon de marquer. Disons pourtant que les Romands montrèrent qu'ils avaient du sang latin dans les veines; leur rapidité et leur esprit de décision leur valurent d'empocher les deux points. Mais ils ont joué dur et les fautes furent trop nombreuses. Les Thounois ont eu affaire à des joueurs décidés et les plus belles attaques se brisèrent irrémédiablement sur le solide trio Pasche, Vialatte, Weiler. Yverdon a une faculté de déplacement de jeu qui ne manqua pas de désorienter les Thounois trop lents à comprendre ce qui leur arrivait. A la reprise, les footballeurs locaux jouèrent leur «va-tout», mais, trop contractés, ne réussirent qu'à sauver l'honneur.

Il y eut trop de fautes et d'incidents dans ce match âprement disputé. Par moments, ce n'était plus du football.

E. A.

RÉSUMONS

* On supposait que quatre équipes resteraient en tête à l'issue de la deuxième journée du championnat suisse de football. On n'en dénombre que trois: le détenteur du titre Young Boys et les outsiders Bâle et Lausanne.

* Grasshoppers a trouvé sur sa route un Chasso, décidé à ne lui faire aucun cadeau et qui a réussi dans sa tentative.

* En plus du trio de tête, deux clubs restent invaincus: Servette, vainqueur en extrême de Chaux-de-Fonds et Granges, qui a arraché un point sur le difficile terrain de Bellinzone.

* Bienne a obtenu une victoire, qui lui servira d'encouragement, sur un Lugano toujours à la recherche de son premier point.

* Urania a subi une avalanche de buts sur les bords du Rhin.

* Mais les plus mal lotis, avec Lugano, sont Winterthour et... Chaux-de-Fonds, lequel ne s'était plus trouvé à un rang semblable depuis fort longtemps.

* En ligue nationale B, trois clubs se trouvent au commandement. Ce sont les candidats à la promotion Zurich et Fribourg, qu'accompagne Cantonal qui a obtenu hier sa deuxième victoire.

* Les résultats les plus éloquentes ont été enregistrés à Bâle où le benjamin Concordia a infligé une sévère défaite au relégué de catégorie supérieure Schaffhouse, et à Longeau où Sion a confirmé ne pas être pour l'instant mûr pour la ligue nationale.

* Soleure est resté redoutable sur son terrain; Lucerne l'a appris hier à ses dépens.

* Yverdon s'est imposé à Thoune, ce qui lui permet de s'installer seul au 4me rang à une longueur de leaders.

* Trois clubs enfin ferment la marche: Nordstern, Sion et Malley qui a perdu hier sur son terrain son second derby romand.



Tir d'Edenhofer, un des meilleurs attaquants fribourgeois. (Phot. A.S.L.)

Derby houleux à Lausanne Malley dans une position difficile

Malley - Fribourg 0-2 (0-1)

MALLEY: Cruchon; Trémollet, Chapuisat; Truhan, Racine, Durussel; R. Freymond, Dieffenbacher, R. Freymond, Claret, Drescher. Entraîneur: Rochat.

FRIBOURG: Dougoud; Zürcher, Laroché; Gianoni, Streiner, Raetz; Baertschy, Edenhofer, Brühlmann, A. Mauron, R. Mauron. Entraîneur: Sekulic.

BUTS: Brühlmann (10me et 67me).

NOTES: Terrain excellent, temps beau et chaud. Deux mille spectateurs assistent à cette rencontre dirigée par M. Surdez (Delémont). Match émaillé de petits duels singuliers entre quelques joueurs trop nerveux, voire hargneux. Les esprits ne se calmèrent enfin qu'après l'expulsion de Durussel à la 62ème minute, pour... gifle à Arnold Mauron.

Lausanne, le 1er septembre. Au vu de ce match de petite qualité, on peut dire (c'est un secret de Polichinelle) que Fribourg va au-devant d'un avenir plus souriant que Malley. Son équipe est riche de possibilités, mais on se doute aussi que l'entraîneur Bané Sekulic aura encore beaucoup à faire pour amener ses nouveaux «élèves» à une condition technique, tactique, voire physique digne de la ligue nationale A. Pour le moment, l'équipe fribourgeoise n'est encore qu'à l'état d'ébauche. On le remarque, par exemple, au peu d'efficacité de sa ligne d'attaque. Dieu sait si, pourtant, les avants visiteurs eurent la partie belle, dimanche, face à une défense lausannoise plus rugueuse que précise et avisée! Il ne faut donc pas s'étonner si ces mêmes avants eurent tant de mal à marquer un but à la défense de Longeau, une semaine auparavant. Mais les Fribourgeois disposent cepen-

dant d'un dribbleur de classe, Edenhofer, qui sait créer des occasions de but, un robuste percuteur de blocs (Brühlmann) et un ailier gauche, René Mauron (ex-Urania), opportuniste et précis à souhait. La défense et les demis sont solides et travailleurs: on les sent seulement mal adaptés encore au système de «WM» récemment introduit par Sekulic. Quand cette nouvelle sorte d'apprentissage sera terminée, Fribourg aura une équipe fort redoutable. Mais, pour l'instant, on peut dire qu'elle a surtout mangé du «pain blanc» en rencontrant, pour commencer, Longeau et Malley, qui ne figurent pas parmi les «grands» de la ligue B.

Bien que le match se soit déroulé à un rythme moins rapide que lors de Malley - Cantonal, les Lausannois ont montré d'inquiétantes faiblesses. Fribourg les domina souvent de la tête et des épaules. Très vite aussi, les joueurs de Malley (comme ceux de Fribourg) se laissèrent gagner par une nervosité qui accentua encore leurs bévues. De part et d'autre, jusqu'à l'expulsion de Durussel, on échangea des coups défendus; la qualité du jeu en souffrit. Malley cherche très laborieusement sa forme, pour le moment, et risque donc de perdre encore bien des points, ces prochaines semaines... Seul Truhan y fut satisfaisant, jusqu'ici. Dimanche encore, il parvint, par sa clairvoyance et son calme, à compenser les multiples erreurs de ses coéquipiers. Ce match se déroula en général à l'avantage des visiteurs, qui méritaient leur victoire. Mais il fut trop décousu, trop fertile en erreurs pour qu'on s'étende sur ses péripéties.

II ^{me} journée		Résultats et classement de ligue A					
		Range	ÉQUIPES	MATCHES			BUTS
				J.	G.	N. P.	p. c. Pts
Bâle - Urania	6-0	1.	Bâle	2	2	—	14 1 4
Bellinzone - Granges	1-1	2.	Young Boys	2	2	—	7 2 4
Bienne - Lugano	2-1	3.	Lausanne	2	2	—	8 3 4
Chasso - Grasshoppers	4-2	4.	Servette	2	1	1	3 2 3
Servette - Chx-de-Fonds	1-0	5.	Grasshoppers	2	1	1	10 4 2
Winterthour-Lausanne	1-3	6.	Granges	2	2	—	3 3 2
Yg Fellows - Young Boys	1-2	7.	Young Fellows	2	1	—	1 4 4 2
		8.	Bienne	2	1	—	1 2 3 2
		9.	Chasso	2	1	—	1 5 7 2
		10.	Urania	2	1	—	1 2 6 2
		11.	Bellinzone	2	—	1	1 9 1
		12.	Lugano	2	—	—	2 3 5 0
			Chx-de-Fds	2	—	—	2 2 6 0
			Winterthour	2	—	—	2 2 11 0
Sport Toto - Colonne des gagnants							
1 x 1 1 2 2 2 1 1 2 1							
Loto-Tip: 11 - 22 - 30 - 41							

Bienne - Lugano 2-1 (0-0)

BIENNE: Jucker; Kehrl, Allemann; Landesberger, Flühhmann, Audergon; Kehl, Koller, Hanke, Turin, Thalman. Entraîneur: Flühhmann, assisté de Hanke.

LUGANO: Ghisletta; Bartessaghi, Coduri; Frosio, Ranzanici, Bassoli; Poma, Sormani, Kauer, Larsen, Stefanina. Entraîneur: Larsen.

BUTS: deuxième mi-temps: Stefanina (35me), Turin (40me), Hanke (46me).

NOTES: Stade de la Gurzelen en très bon état. Ciel légèrement couvert, soleil par instants. M. Wyssling (Zurich) arbitre trop largement et le jeu devient rapidement dur. Huit mille spectateurs, dont bon nombre de Luganais. A la 13ème minute de la reprise, un violent tir de Stefanina est renvoyé par le montant, alors que Jucker était battu. Corners: Bienne-Lugano 6-6 (3-1).

Bienne, le 1er septembre.

Lugano a déçu non seulement ses supporters, mais aussi le nombreux public biennois. Rapides, les Luganais le sont, mais il leur manque encore un bon réalisateur dans la ligne d'attaque. Combien de fois la défense de Bienne a-t-elle été prise de vitesse par un avant lancé judicieusement? Peut-être huit ou dix fois, mais jamais la balle ne trouva le chemin des filets; soit

Dans un match où les réalisateurs firent défaut Bienne reverse la situation dans les ultimes minutes

que les tirs fussent imprécis, soit que la précipitation fût trop grande. Un seul élément émerge dans la ligne d'avants: Larsen. Il sait bien distribuer la balle; il est calme et précis. Malheureusement pour lui, Landesberger très à son affaire, lui fit la vie dure, et l'empêcha de tirer une seule fois au but. C'est Stefanina qui fut le plus malchanceux, car de nombreuses occasions de marquer lui furent offertes, mais une seule lui réussit. Quant à Bienne, si sa victoire est méritée si l'on se base sur le travail fourni par les coéquipiers de Flühhmann, il faut reconnaître que la chance leur a quelque peu aidé. Ils ont joué moins durement que leurs adversaires, mais non avec moins d'acharnement. Ce qui leur manque, tout comme à Lugano, c'est un réalisateur en ligne d'attaque. Koller dans un bien mauvais jour, a manqué ce qu'il a voulu. Il n'était même pas nécessaire de le surveiller, il renvoyait de toute

façon la balle dans les pieds des Tessinois.

En résumé, les défenses furent nettement plus fortes que les attaques. En particulier Jucker, gardien du F.-C. Bienne, est à féliciter pour ses prouesses. C'est encore, malgré son âge, un élément sûr de lui, efficace, et même si ses interventions frisent parfois la témérité, il reste le grand gardien dont Bienne a besoin.

A. G.

4500 personnes ont assisté à Winterthour à la victoire de Lausanne sur les joueurs locaux (1-3). Les buts furent marqués par Zivanovic (2) et Coutaz alors que Fähr sauvait l'honneur pour Winterthour.

Après quelques secondes à peine, Young Boys menait contre Young Fellows lors du match disputé à Zurich devant 7000 spectateurs. C'est Alleman qui fut l'auteur de ce but. Peu avant la mi-temps, l'Allemand Wechselberger obtint un second but pour ses couleurs alors que son compatriote Buttz réduisait l'écart en seconde mi-temps.

LUNDI - SPORTS

POUR VAINCRE AU LANDHOF Les meilleurs devront se surpasser

Bâle - Urania 6-0 (0-0)

BALE: Stettler; Bopp, Hügi I, Redolfi, Borer, Thüli; Oberer, Weher, Hügi II, Suter, Stäubli. Entraîneur: Strittich.

URANIA: Parlier; Prod'hom I, Pilon; Kuster, Franchino, Laydevand; Prod'hom II, Gasser, Vincent, Linder, Dufaux. Entraîneur: Walaschek.

BUTS: En seconde mi-temps: Weher (6me, 21me, 23me, 25me), Hügi II (30me), Suter (38me).

NOTES: Match joué samedi après-midi en présence de six mille spectateurs; terrain du Landhof en bon état; beau temps; arbitrage satisfaisant de M. Schicker, de Berne.

Burger absent (malade). Strittich avait dû faire rentrer Borer et placer Weher en attaque. Le centre demi Urania, Franchino, fut blessé à la jambe gauche à la 35me minute de la première mi-temps: Prod'hom II prit sa place, tandis que Froidevaux venait occuper le poste d'ailier droit. Corners: Bâle-Urania: 11-4 (7-1).

* * *

Bâle, le 31 août.

Avant de trouver le défaut du système défensif des Genevois, Bâle a

tourné en rond pendant une mi-temps, concentrant son jeu sur Hügi II et laissant ses ailiers se rabattre sur le centre. On ne croyait pas à son succès final, car il péti- nait en attaque, tandis que sa dé- fense s'exposait aux contre-attaques adverses en s'établissant presque sur la ligne médiane.

On a donc été d'autant plus sur- pris lorsque l'avalanche se déclen- cha grâce à l'habileté et à l'irrésis- tible pouvoir réalisateur de Weber. Pilon s'employait exclusivement à neutraliser Hügi II et Prod'hom II et Vincent ne valant pas à eux deux un bon centre demi de verrou qui connaît son métier, Weber utilisa sa liberté pour marquer quatre buts d'affilée et décider en quelques mi- nutes du sort du match.

Grâce à sa mobilité et à sa vitesse, Urania a pu sauver la face pendant une mi-temps. Cependant, même si le résultat final est abusivement lourd, il situe assez bien la valeur comparée des adversaires. Bâle n'a pas l'étoffe d'un champion peut-être. Mais au Landhof, les meilleurs dev- ront se surpasser pour vaincre.

R. R.

Grasshoppers succombe devant les « Chiassesi »

Le déplacement à Chiasso a été fatal à Grasshoppers. Les Tessinois, intraitables hier, se sont imposés par 4-2. A la mi-temps, le résultat était de 3-1.

Comme nous le laissons entendre samedi, les Tessinois ont battu les « Sauterelles » à leur propre jeu, c'est-à-dire en recourant au « contre- pied ». Ils furent de surcroît mis en confiance par le but que Chiesa réussit après une minute à peine de jeu. Vuko égalisa à la 16me minute, mais Laurito redonna l'avantage à ses couleurs six mi- nutes plus tard et Boffi l'unita sixième seconde avant la mi- temps. A la reprise, l'Argentin Laurito marqua un quatrième but après un quart d'heure de jeu, alors que Ballaman réduisait l'écart à la 28me minute.

La victoire de Chiasso est mé- ritée. D'autre part, les Tessinois se surpassèrent; de l'autre, Grasshoppers sembla assez loin de sa forme des grands jours. Deux mille cinq cents personnes assistèrent à cette rencontre dirigée par M. Scholten (Berne). Les équipes jouèrent dans la composition suivante:

CHIASSO: Nessi; Colombo, Binda; Boldini, Gilardi, Cavadini; Chiesa, Laurito, Boffi, Bianchi, Riva. Entraîneur: Grassi.

GRASSHOPPERS: Elsener; Bouvard, Koch; Hüsey II, Zurmühle, Magistris; Armbruster, Ballaman, Vuko, Scheller, Duret. Entraîneur: Hahemann. Gu.

EN PRÉSENCE D'UNE FOULE CONSIDÉRABLE Plein succès des courses hippiques d'Yverdon

Favorisées par un temps superbe d'arrière-été, les courses hippiques d'Yverdon se sont déroulées samedi et dimanche en présence d'un public nombreux et enthousiaste, parmi lequel on remarquait, notamment, le colonel commandant de corps de Montmolin, chef de l'EMG, le colonel divisionnaire Frick, ainsi que des représentants des autorités cantonales et communales.

Samedi après-midi, des spectateurs, assez nombreux déjà, assistèrent à un premier concours d'obstacles. Le soir, tribunes et pelouses étaient comblées pour la grande « nocturne ». Le programme, fort varié, comprenait d'abord une épreuve de relais à l'américaine par équipe de deux cavaliers, puis celle des « Six barres », où les meilleurs sauteurs se disputèrent à l'aveugle le prix « Junonia ». La victoire de « Silver King », monté par le capitaine Stoffel, fut dignement éloges. Les spectateurs l'accablèrent d'autant plus longuement que l'épreuve avait été difficile pour eux. Ils assistèrent enfin à des démonstrations d'exercices de voltige, exécutés par une douzaine d'aspirants-écuyers du dépôt fédéral de chevaux de l'armée dont ils admirèrent la souplesse et l'agilité. Des sonneries de trompes de chasse, une température clémente, un éclairage étudié qui mettait encore mieux en valeur le magnifique cadre de l'hippodrome d'Yverdon, contribuèrent au très vif succès de la « nocturne ». Selon des estimations semi-officielles, 3000 personnes y assistèrent.

Hier après-midi, 5000 spectateurs se pressaient autour du champ de courses qui illuminait, cette fois, les rayons du soleil. Après un dernier concours, les courses plates au galop ou au trot, dotées de divers prix, furent naturellement très appréciées du public.

Félicitons les organisateurs de cette manifestation, la Société pour l'amélioration de la race chevaline et les membres de ses différentes commissions,



Un instantané d'une des nombreuses épreuves organisées hier. (Phot. A.S.L.)

qui, malgré des difficultés financières considérables, ont voulu qu'elle soit digne de sa réputation et ont travaillé à sa réussite. Le beau temps, la participation de nos meilleurs cavaliers et une assistance brillante ont récompensé leurs efforts.

F. P.

Voici les principaux résultats:

Prix de la « Timbale »: 1. « Fidelity », à M. Max Hauri, Sion, monté par M. Rolp-P. Ruff.

Prix de la Société des Clées: 1. « Iris », à MM. von Gunten et Cie, Faoug, monté par M. H. Spillner, et « Cadolin », au major Ch. Stoffel, Berne, monté par cap. A. Stoffel.

Prix « Junonia » (six barres): 1. « Silver King », à M. A. Feil, Saint-Gall, monté par cap. A. Stoffel.

Prix des dragons: 1. « Lauf », drag. Pierre Carrard, Poliez-Pittet.

Prix des sous-officiers: 1. « Zenzos », margis Edmond Engel, Saint-Blaise.

Prix des hôteliers et restaurateurs: 1. « Attila IV », monté par M. Rolp-P. Ruff.

Prix du domaine de la Belle-Ferme: 1. « Dia Nette », cap. Widmer, Bolligen.

Prix d'Yverdon: 1. « Duroc », au D.F.C.A. et A.S.C.C. Berne, monté par M. Victor Morf.

Prix de l'Etat de Vaud: 1. « Eltsal », à M. W. Hotz, Pfäffikon, dirigé par W. Hotz jun.

Prix Hermès: 1. « Spring Time », à M. J. Bammat, Meggen, dirigé par C. Seguin.

Prix de l'assurance: 1. « Zichorie », au drag. Urban Gauch, Niederwil.

Prix au trot attelé: 1. « Katja Williams », écurie Manegg, Bachenbühlach, dirigé par P. Fanger.

Prix des bains et source: 1. « Fair-play », à M. J. Bammat, Meggen (M. C. Seguin).

Prix d'une fabrique de cigarets: 1. « Grand cru de la cavée », à M. E. Schneider, Schöffland, dirigé par son propriétaire.

II ^{me} journée		Résultats et classement de ligue B							
		Range	EQUIPES	MATCHES	BUTS				
				J. G. N. P.	p. c. Pts				
Berne - Zurich	1-2								
Cantonal - Nordstern	2-0								
Concordia-Schaffhouse	6-2								
Malley - Fribourg	0-2								
Soleure - Lucerne	1-0								
Longeau - Sion	4-0								
Thoune - Yverdon	1-3								
		1. Zurich	2	—	—	6	1	4
		2. Cantonal	2	—	—	3	0	4
		3. Fribourg	2	—	—	3	0	4
		4. Yverdon	2	1	—	4	2	3
		5. Lucerne	2	1	—	1	5	2
		6. Longeau	2	1	—	1	4	2
		7. Thoune	2	1	—	1	6	2
		8. Concordia	2	1	—	1	6	2
		9. Schaffhouse	2	1	—	1	5	2
		10. Soleure	2	1	—	1	4	2
		11. Berne	2	—	—	1	2	3
		12. Nordstern	2	—	—	2	2	0
		13. Malley	2	—	—	2	0	3
		14. Sion	2	—	—	2	0	9

MOTOCYCLISME

Le Grand Prix de Monza

Le Grand prix des nations motocycliste, qui décidait de l'attribution de quatre titres mondiaux (un pour les pilotes, en 500 cm³, et trois pour les constructeurs), s'est déroulé dimanche sur le circuit de Monza.

Voici les résultats enregistrés:

Catégorie 125 cm³: 1. Carlo Ubbiali, Italie, sur « MV Augusta », les 18 tours, soit 103 km. 500, en 38'54" (moyenne 159 km. 640); 2. Sammy Muller, Irlande, sur « Mondial », 39'13"6; 3. Luigi Taveri, Suisse, 39'14"7.

Catégorie 250 cm³: 1. Tarquinio Provini, Italie, sur « Mondial », les 22 tours, soit 126 km. 500 en 43'05"8 (moyenne 176 km. 115).

Catégorie 350 cm³: 1. Mac Intyre, Grande-Bretagne, sur « Gilera », les 27 tours, soit 155 km. 250, en 51'43"9 (moyenne 180 km. 063).

Catégorie 500 cm³: 1. Libero Liberati, Italie, sur « Gilera », les 35 tours, soit 201 km. 250 en 1 h. 04'49"3 (moyenne 186 km. 275); 2. Geoffrey Duke, Grande-Bretagne, sur « Gilera », 1 h. 05'13"; 3. Alfredo Milani, Italie, sur « Gilera », 1 h. 05'13"; 4. John Surtees, Grande-Bretagne, sur « MV Augusta », 1 h. 05'22"5.

Side-cars 500 cm³: 1. Albino Milani, Italie, sur « Gilera », les 18 tours, soit 103 km. 500, en 38'56"7 (moyenne 159 km. 455); 2. Cyril Smith, Grande-Bretagne, sur « Norton », 40'00"1; 3. Florian Camathias, Suisse, sur « BMW », 40'00"6; 4. Fritz Scheidegger, Suisse, sur « BMW », 41'00"3.

Meilleur sprinter du lot Le Lausannois Béguin s'impose dans le Grand Prix de Fleurier

Organisé hier après-midi par « Le Cyclophile » local, le dixième Grand Prix de Fleurier s'est disputé cette année sous forme d'un omnium en trois manches.

Malgré la participation d'une forte équipe zuricoise, les Romands ont dominé constamment, le circuit fermé étant revenu, ainsi que la course contre la montre, à Bonny, de Fribourg, suivi de près par Béguin, de Lausanne.

C'est l'éliminatoire qui a apporté la décision, Béguin sprinter de classe étant resté imbattu. Le jeune coureur lausannois a conquis la première place du classement général, ce qui est mérité en raison de sa régularité et de sa pointe de vitesse.

Bonny a fait, lui aussi, preuve de belles qualités, de même que Beuchat qui, cependant, a perdu toutes ses chances dans la course en circuit où il obtint un fort mauvais classement.

Des Suisses allemandiques, le meilleur a été Keller, de Regensdorf, tandis que Brutsch apparut inférieur à ce que l'on attendait de lui. Des Neuchâtelois, ce sont Termini, du Locle, et Liecht, de Neuchâtel, qui s'en sont le mieux tirés. Les Chaux-de-Fonnières Bernaschina et Marcozzi (ce dernier il est vrai par malchance) ont été peu brillants.

La grande déception fut Denier; le recordman des 100 km. est cette saison dans une forme très moyenne. Son manque de panache et son classement le prouvent mieux que tout commentaire.

Résultats:

Circuit fermé: 1. Bonny, 19 points; 2. Béguin, 18; 3. Perretti, 12; 4. Brutsch, 11; 5. Macheret, 8, etc.

Course contre la montre: 1. Bonny; 2. Béguin; 3. Termini; 4. Macheret; 5. Beuchat, etc.

Course éliminatoire: 1. Béguin; 2. Beuchat; 3. Macheret; 4. Perretti; 5. Bonny, etc.

Classement général: 1. Béguin, Lausanne, 7 points; 2. Bonny, Fribourg, 8; 3. Macheret, Fribourg, 15; 4. Keller, Regensdorf, 21; 5. Perretti, Lausanne, 22; 6. Brutsch, Zurich, 23,5; 7. Nicklés, Zurich, 26; 8. Beuchat, Boncourt, 27; 9. Termini, le Locle, 36; 10. Denier, Lausanne, 37; 11. Liecht, J.-P., Neuchâtel, 37,5, etc.

TENNIS

Balestra succède à Paul Blondel

Les championnats suisses de tennis se sont terminés hier à Bâle. Le titre est revenu à Erwin Balestra qui succède donc à Paul Blondel. Résultats:

Simple messieurs: Erwin Balestra, Sion, bat Martin Froesch, Zurich-Bâle, 7-5, 1-6, 6-3, 6-3.

Vétérans: Hermann Saladin, Paris, bat Ernest Luchsinger, Zurich, 6-2, 6-2.

Simple dames: Ruth Kaufmann, Bâle, bat Alice Wavre, Genève, 6-0, 6-2.

Messieurs seniors: Rolf Spitzer, Zurich, bat Hermann Saladin, Paris, 7-5, 6-0.

Double dames: Ruth-Kaufmann-Alice Wavre, Bâle-Genève, battent Janine Bourgnon-Vrony Studer, Bâle-Berne, 6-1, 9-7.

Les rencontres de séries inférieures

Le championnat de football a débuté hier dans les séries inférieures de notre région. Voici les résultats enregistrés:

Deuxième ligue

Porrentruy II - Xamax I 1-3 (1-2)

PORRENTRUUY II: Borruat; Sauer, Plegay P.; Mallat, R. Zingg, Bors; Bouille (Ouvray), R. Zingg, Simon, Jeannotat, Brunner.

XAMAX I: Weber; Schwab, Gutknecht, Chodat, Kapp, Jucker, Bonfigli, Mella, Czeferner, Christen, Chkolnik.

ARBITRE: M. Rotzetter, Fribourg (très faible).

BUTS: Mella (2), Kcolnik; Brunner.

NOTES: Quatre cents spectateurs. Terrain du Tirage complètement rénové et en excellent état.

Avant la partie le capitaine du F. C. Xamax remet au capitaine du F. C. Porrentruy une gerbe de fleurs pour marquer le début en deuxième ligue de l'équipe jurassenne.

Après dix minutes de jeu, Bouille, blessé, est remplacé par Ouvray.

Porrentruy, le 1er septembre.

C'est toujours avec appréhension que les clubs du bas se déplacent dans le Jura.

Sur le magnifique terrain du Tirage, Xamax a pu développer son jeu; il est resté constamment maître de la situation. Chaque joueur a donné le meilleur de lui-même et appliqué correctement les consignes du WM.

La ligne d'attaque, souvent critiquée, commence à prendre confiance en ses moyens et les tirs au but furent nombreux; le résultat aurait pu être plus élevé.

Il est regrettable que ce match ait été en partie faussé par un arbitre incapable de maîtriser la situation. La plupart de ses interventions (beaucoup trop fréquentes) furent injustifiées.

Porrentruy nous surprit en bien et les points seront difficiles à acquérir au Jura.

Fontainemelon - Saint-Imier II (3-0) forfait

NOIRAGUE: Apothéoz; Stoppa, Baccuzzi, Jeannot, M. Calame, Panese; Sommer, J.-P. Calame, Monnet, Müller, Viel.

COUVERT: Joly; Heyer, Cornaro; Suss-trunk, Bolle, Pessello; Todeschini, Pickard, Ronzi, Ballmell, Wetzler.

ARBITRE: M. Amez, la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Pickard (2), Todeschini, Ronzi, Ballmell, Wetzler.

Boudry - Cantonal II 7-1 (4-0)

BOUDRY: Vallino I; Marti I, Salvi; Meisterhans, Chassot, Bürgli; Marti II, Mombelli, Buzzi, Locatelli, Robert.

CANTONAL II: Cachelin; Paris, Hausmann, Heussi, Racine, Schnetter; Ballmann, Vautravers, Faupe, Frauenfeld, Terzi.

ARBITRE: M. Hostetter, la Coudre.

BUTS: Marti II (5), Buzzi (2); Frauenfeld (penalty).

Blue Stars - Xamax II 1-7 (0-2)

BLUE STARS: Geiger; Ray, Guesat; Plagel, Melenhofer, Gendre, Ferrenoud, Duffey, Garin, Giroud, Knapen.

XAMAX II: Locatelli; Maspoli, Crescoli; Ravera I, Favre, Moscatelli; Ballmer, Facchinetti, Weber, Rohrer, Ravera.

ARBITRE: M. Amstutz, Neuchâtel.

BUTS: Giroud; Favre (2), Ballmer (2), Weber (2), Facchinetti.

Autre résultat: Saint-Imier - Serrières 6-0.

Classement des championnats du monde

125 cm³: 1. Provini, Italie, 30 p.; 2. Taveri, Suisse, 22 p.; 3. Ubbiali, Italie, 22 p. Marques: 1. Mondial et MV Augusta, 30 p.; 2. CZ et MZ, 3 p.

250 cm³: 1. Sandford, Grande-Bretagne, 26 p.; 2. Provini, Italie, 16 p.; 3. Miller, Irlande, 14 p. Marques: 1. Mondial, 32 p.; 2. MV Augusta, 28 p.; 3. Guzzi, 11 p.

350 cm³: 1. Campbell, Australie, 30 p.; 2. Liberati, Italie, 22 p.; 3. Mac Intyre, Grande-Bretagne, 22 p. Marques: 1. Gilera et Guzzi, 30 p.; 3. Norton, 16 p.

500 cm³: 1. Liberati, Italie, 30 p.; 2. Mac Intyre, Grande-Bretagne, 20 p.; 3. Surtees, Grande-Bretagne, 17 p. Marques: 1. Gilera 32 p.; 2. MV Augusta, 19 p.; 3. Norton, 16 p.

Side-cars: 1. Hillebrand, Allemagne, 28 p.; 2. Schneider, Allemagne, 20 p.; 3. Camathias, Suisse, 17 p. Marques: 1. BMW, 32 p.; 2. Norton, 18 p.; 3. Gilera, 8 p.

Succès des favoris au moto-cross de Fribourg

Nouvelle piste - nouveau succès. Tel est le bilan que le Moto-club Fribourg a pu dresser hier après son 5me moto-cross international. Plus de 9000 spectateurs entouraient le nouveau circuit du Bois de la Glâne. Beau parcours, comptant de nombreuses difficultés mais meurtrier pour les machines, certains passages étant à la limite des possibilités des moteurs.

D'autre part, nombreuses furent les chutes, mais sans gravité heureusement. Trois catégories chargent un programme, mais grâce à l'organisation dirigée par un ancien champion suisse de moto-cross, M. G. Sauter, l'horaire fut respecté.

Les courses débutèrent par la catégorie 500 cm³ nationale forte de 12 coureurs. On pouvait s'attendre à une lutte serrée entre Hubler, Guidt et Langel. Ce trio domina en effet la première manche et si Hubler resta au commandement, Guidt et Langel luttèrent ferme pour la 2me place qui revint à Guidt. Plusieurs abandons étaient déjà signalés: Saussaz, Martineti, Huguénot, tous trois à la suite d'ennuis mécaniques. Dans la 2me manche, Hubler réédita son exploit et termina bon premier. Derrière lui Guidt et Langel visèrent à nouveau les places d'honneur, mais le premier nommé dut abandonner avec deux amortisseurs cassés et Langel fut retardé par une chute. Hofen en profita pour se classer 2me. A noter les grands progrès de Brugger de Couvet qui termina 3me.

Quatorze coureurs se présentèrent en 250 cm³ et Jegge, immédiatement, se porta en tête, talonné par G. Rommailler. Brixner et Cruchet luttèrent dans leur sillage. A la reprise Cruchet se porta en tête tandis que Jegge attaqua pour prendre le commandement, ce qui lui réussit jusqu'à l'avant-dernier tour, instigant au Cruchet la tête et, dans la dernière manche, Rommailler eut la chance de remporter la victoire. Au classement final, Jegge fut vainqueur tandis que Rommailler et Cruchet étaient départagés au temps, favorable à Rommailler.

Chacun attendait les « Inters » avec impatience, afin de voir à l'œuvre

Les championnats d'Europe

Plus de 30,000 spectateurs ont assisté aux finales des championnats d'Europe à Duisbourg. La suprématie des rameurs russes, qui dominaient l'aviron européen depuis 1953, a été battue en brèche par les représentants allemands. En effet, les sept équipages allemands qui se sont qualifiés pour les finales ont remporté trois titres et deux secondes places. L'Allemagne s'est ainsi adjugé la Coupe Plantaz récompensant la nation réalisant la meilleure performance d'ensemble. Les Russes ont dû se contenter d'un seul titre et de quatre secondes places. L'Italie, l'Angleterre et l'Australie ont remporté chacun un titre. Des trois équipages suisses qualifiés pour les finales, seul le quatre barré (Belvoir-RZ Zurich) a remporté une médaille de bronze. En double-scull, les Suisses Keller-Frohofen ont manqué de peu la médaille de bronze, tandis que Muller-Kölliker ont été nettement battus en deux sans barreur.

Voici la répartition des médailles par pays: Allemagne: 2 médailles d'or, 2 médailles d'argent, U.R.S.S.: 1 médaille d'or, 4 d'argent, 1 de bronze; Grande-Bretagne, Australie et Italie: 1 médaille d'or; Roumanie: 2 médailles de bronze; Suisse, Pologne, Belgique et Tchécoslovaquie: 1 médaille de bronze chacun.

Résultats:

Quatre avec barreur. — 1. Allemagne, 6' 35"5; 2. U.R.S.S., 6' 37"5; 3. Suisse, 6' 42"1; 4. Suède, 6' 42"5; 5. Danemark, 6' 45"6; 6. Hollande, 6' 52"4.

Deux sans barreur. — 1. Grande-Bretagne (Davidge-Leadley), 6' 57"1; 2. Autriche (Sageder-Solmstein), 6' 57"4; 3. Roumanie (Radu-Kuresca), 6' 57"9; 4. Allemagne, 7' 05"7; 5. Hollande, 7' 08"7; 6. Suisse, 7' 11"7.

Deux avec barreur. — 1. Allemagne, 6' 24"9; 2. U.R.S.S., 6' 25"9; 3. Roumanie, 6' 27"1; 4. Danemark, 6' 30"8; 5. Etats-Unis, 6' 33"8; 6. Grande-Bretagne, 6' 36"4.

Quatre sans barreur. — 1. Allemagne, 6' 24"9; 2. U.R.S.S., 6' 25"9; 3. Roumanie, 6' 27"1; 4. Danemark, 6' 30"8; 5. Etats-Unis, 6' 33"8; 6. Grande-Bretagne, 6' 36"4.

Double scull. — 1. U.R.S.S. (Toukalo-Berkoutov), 6' 37"0; 2. Allemagne (Sildow-Schneider), 6' 41"8; 3. Belgique (Steenaker-Higny), 6' 42"5; 4. Suisse (Frohner-Keller), 6' 45"5; 5. Yougoslavie, 6' 53"7; 6. Italie, 7' 00"0.

Huit. — 1. Italie, 5' 51"3; 2. U.R.S.S., 5' 57"3; 3. Tchécoslovaquie, 5' 58"3; 4. Allemagne, 6' 00"7; 5. Hongrie, 6' 07"1; 6. Hollande, 6' 11"3.

Championnat suisse de première ligue

Berthoud - la Tour 6-1; Central - Monthey 2-1; Martigny - Langenthal 2-1; Payerne - Bléneau-Boujean 3-1; Sierra - Forwaid 4-1; Yvey - International 2-0; Aarau - Porrentruy 0-0; Baden - Petit-Huningue 0-1; Birsfelden - Old Boys 0-4; Delémont - Bassecourt 2-2; Emmenbrücke - Derendingen 1-3; Olten - Moutier 2-2; Blue Stars - Bodio 1-1; Locarno - Pro Daro 2-2; Rapid - Mendrisio 2-0; Rorschach - Wil 2-2; Saint-Gall - Oster 0-0.

● Coupe suisse des vétérans, à Genève: International - Lausanne-Sports 1-1 (0-0). International reste détenteur du challenge.

● Samedi à l'entraînement, Hauterive a battu Saint-Blaise par 12-2.

● Résultats des rencontres de IVme ligue de la région neuchâteloise: Colombier II - Boudry II 2-2; Comète IA - Gorgier 3-6; Saint-Blaise II - Serrières II 4-1; Comète IIB - Cortallod II 0-2; Cressier - Fontainemelon II 3-5; Dombresson - Elcluse IA 5-6; Audax - Areuse 3-0; Couvet II - Môtiers 0-0; Travers - Blue Stars II 5-0; Saint-Sulpice - Elcluse Ib 3-1; Courtelary II - Sonvilier II 0-4; la Sagne - les Geneveys-sur-Coffrane 4-1.

Championnat suisse de deuxième ligue

● Résultats des rencontres de IVme ligue de la région neuchâteloise: Colombier II - Boudry II 2-2; Comète IA - Gorgier 3-6; Saint-Blaise II - Serrières II 4-1; Comète IIB - Cortallod II 0-2; Cressier - Fontainemelon II 3-5; Dombresson - Elcluse IA 5-6; Audax - Areuse 3-0; Couvet II - Môtiers 0-0; Travers - Blue Stars II 5-0; Saint-Sulpice - Elcluse Ib 3-1; Courtelary II - Sonvilier II 0-4; la Sagne - les Geneveys-sur-Coffrane 4-1.

Troisième ligue

Courtelary - Sonvilier 1-3 (0-3)

COURTELARY: Girardin; Aebischer, Langel I; Ulliger, Voirol, Wetzler; Langel II, Huguenin, Guenin, Corpataux, Vuilleumier.

SONVILIER: Niederhauser; Neury, Tiba; Reynold, Pini, Fracassetti; Zuccolotto, Ducchini, Steiner, Hernandez, Boffel.

BUTS: Huguenin; Steiner, Zuccolotto, Hernandez.

ARBITRE: M. Junod, Boudry.

Béroche - Buttes 2-1 (1-0)

BÉROCHE: Gonella; Ray, Jeanneret; R. Fehlbäum, G. Fehlbäum, J.-C. Fehlbäum; Pierrehumbert, Pitteloud, Gattollat, Resin, Payot.

BUTTES: Domeniconi; J. Daina, Jeanneret; Percassi, Müller, Corsini; R. Daina, Trifoni, A. Daina, Coulot, Aprille.

BUTS: Gattollat (2), R. Daina.

ARBITRE: M. Bruat, Neuchâtel.

Colombier - Comète 4-5 (0-3)

COLOMBIER: Dunkel; Bader, J.-M. Schmid; Spillmann, Carcani, B. Schmid; Rey, Ritzmann, Dubey, Fasnacht, Steinmann, Locarno, 1' 03"9; 3. Edgar Furrer, Zurich; 4. Yves Piller, Neuchâtel, 1' 06"3.

Apprenez aussi que...

Cent coureurs ont pris dimanche le départ de la première étape du Tour cycliste de Catalogne, qui était constituée par 12 tours du circuit de Montjuich, à Barcelone, soit une distance totale de 46 km. 800.

C'est l'Espagnol Miguel Poblet qui a triomphé à Barcelone, couvrant les 12 tours en 1 h. 08' 41".

● Championnats suisses de natation à Zurich: Messieurs, 400 m. nage libre: 1. Peter Baertschi, Bâle, 5' 27"5; 2. Hansueli Dürst, Kreuzlingen, 5' 30"8; 3. Sieto Salera, Berne, 5' 37"9; 4. Gianni Borelli, Lugano, 5' 43"6; 200 m. brassé: 1. Nicolas Wildhaber, Zurich, 2' 59"2; 2. Hermann Burger, Zurich, 3' 03"2; 3. Eric Wittmann, Neuchâtel, 3' 06"1; 4. Willi Vonbank, Zurich, 3' 06"4; — 100 m. nage libre: 1. Peter Baertschi, Bâle, 1' 03"9; 2. Edgar Furrer, Zurich; 4. Yves Piller, Neuchâtel, 1' 06"3.

Gymnastique

Ernest Fivian vainqueur à Lugano

Plus de cinq cents concurrents ont participé à Lugano aux journées fédérales de gymnastique artistique. Voici les principaux résultats enregistrés:

ELITE: 1. Ernest Fivian, Lucerne, 98,10 p.; 2. Jack Günthard, Lucerne, 98 p.; 3. Hans Schwarzenhuber, Lucerne, 96,50 p.; 4. Oswald Bühler, Lucerne, 96,10 p.; 5. Hermann Thomi, Zurich, et Max Benker, Zurich, 95,50 p.; 7. Werner Minkel, Berne, 95,40 p.; 8. Menk Grunder, Lucerne, 95,20 p.; 9. Fritz Feuz, Berne, 94,80 p.; 10. Edi Thomi, Zurich, 94,70 p.

CAT. A: 1. Hans Kundert, Linthal, 93,20 p.; 2. Josef Huber, Toss, et Robert Ramel, Bâle, 91,90 p.; 4. Charles Deruns, la Chaux-de-Fonds, et Rico Walden, Zurich, 91,80 p. Puis: Rico Walden, Neuchâtel, 91,10 p.

SENIORS: 1. Josef Stalder, Lucerne, 49,20 p.; 2. Karl Frei, Regensdorf, 47,40 p.

JUNIORS: 1. Ernst Lengwiler, Lausanne, 76,20 p.; 2. Fritz Hefti, Berne, 76 p.; 3. Prior Horst, Aarau, 75,70 p.

Miele



Miele 65
le modèle rond de dimensions réduites



Miele 75
le modèle courant de forme plaisante



Miele 155
pour buanderies et entreprises artisanales



Miele 700
semi-automatique pour cuisine, salle de bain et buanderie



Miele - Combimette
machine à laver et essoreuse combinées



Miele - Automatic
la Miele 100% automatique de rendement maximum

Démonstrations, renseignements et vente par:

Charles Waag
Machines à laver
4-6, Pierre à Mazel
Neuchâtel

COÛPE HARDY AUTORISÉ
Hardy
chez **FRANÇOIS** coiffeur de Paris
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 78
Neuchâtel

Vite,



en rentrant de vacances...

Vous avez ramené de merveilleux souvenirs... Mais vous rappez aussi des vêtements qui ont besoin d'être rajeunis. Un nettoyage à sec, fait avec soin, rend à chaque vêtement fraîcheur et beauté. Profitez de la période de calme pour nous confier vos tapis, rideaux et couvertures.

A votre service :

- le nettoyage à sec « Fini soigné ».
- le nettoyage à sec « Économique ».
- la livraison à domicile sur cintres.
- le nouveau service « Garde de Vêtements ».

mode

le teinturier à la mode

Neuchâtel usine : tél. (038) 5 31 83
Magasin : sous l'Hôtel du Lac
Rue du Trésor 2 : Blanchisserie Liégeois
Portes-Rouges 149 : H. Knutti, coiffeur
Parcs 56 : R. Wicky, coiffeur
Evole 5 : Di Paolo et Meier, tailleurs
Serrières : Société de consommation

L'institut de l'élégance canine

avise sa fidèle clientèle que le salon sera fermé du 2 au 21 septembre pour cause de transfert.

Mme Gisèle BEURET-CAVIN. Tél. 8 27 12, rue de la Cure, Les Mares, Corcelles.

On va souvent chercher bien loin ce que l'on a sous la main !

Savez-vous qu'il est très agréable de déguster, même par un jour d'orage ou de tempête, confortablement assis et bien à l'abri, une excellente friture ou autre spécialité au nouveau **PAVILLON DES FALAISES**, le seul qui surplombe le lac ?



Pour la protection des petits fruits et de la vigne

contre les insectes et les oiseaux

GAZE DE VIGNE

Largueur 120 cm. **-.45** Le mètre

AU LOUVRE

Les nouvelles lignes 1957-1958

« BELLE AMIE » et « OKARINA »

quelques jours après Paris, sont présentées pour vous aux

Sablons Roger



Avec une permanente « OREOL PASTEL », cette nouvelle et ravissante coiffure, adaptée à votre visage, vous enchantera...

Sablons Roger

MOULIN NEUF Tél. 5 29 82/83 (2 lignes)

« Toujours à l'avant-garde de la mode »

5000 francs

On demande à emprunter la somme de 5000 fr. contre garantie. Remboursement 100 fr. par mois. — Offres sous chiffres F. L. 3717 au bureau de la Feuille d'avis.

Mme Lavanchy-Borle reprend ses leçons de **PIANO**


Tél. 5 58 74 Maujobla 105

PETITS TRANSPORTS
Déménagements
O. Vivarelli NEUCHÂTEL - Tél. 5 80 86

YVERDON: Après les chevaux... Les motos!

Dimanche 8 septembre

FINALES SUISSES sur gazon



Sur le chemin qui mène au travail, c'est un plaisir et un stimulant de fumer une bonne pipe de *Richmond*. Ce tabac doux et aromatique ne pique pas la langue et n'irrite pas la gorge. Créé pour les fins connaisseurs par la maison

Burrus

le *Richmond* s'obtient également en blagues de plastic plates et élégantes: la pipe se bourre aisément, le tabac garde toute sa fraîcheur.

Richmond

40 g / 65 ct.

L'ECOLE BENEDICT DE NEUCHÂTEL

prépare avec le maximum de chances de succès aux examens suivants:

- SECRETARIAT: Certificat de l'école et diplôme de la Fédération suisse de l'enseignement privé.
- LANGUE FRANÇAISE: Certificat et diplôme délivrés par l'Association des établissements d'enseignement privé du canton de Neuchâtel.
- ANGLAIS: Lower certificate of Cambridge Proficiency in English et diplôme de la British Chamber of Commerce.
- P.T.T. et C.F.F.: Examens d'admission.
- ÉCOLES OFFICIELLES: Entrée collège classique, école secondaire, école de commerce.
- EXAMENS PARTIELS dans toutes les branches prévues au programme d'études de l'école.

Rentrée d'automne: 23 septembre

Seul restaurant à Neuchâtel délivrant les bières de la Brasserie du Saumon, Rheinfelden

La Cave Neuchâteloise

Radio Luder Sablons 48 Neuchâtel Tél. 5 34 64

TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques

NOS BELLES EXCURSIONS

Départ de la Poste	
CHALET HEIMELIG Départ: 14 heures	Mardi 3 septembre Fr. 5.—
SAINT-LOUP FÊTE ANNUELLE Départ: 8 heures	Mercredi 4 septembre Fr. 9.—
GRUYÈRE Tour du lac de la Gruyère Départ: 13 heures	Mercredi 4 septembre Fr. 11.50
SCHYNIGÉ-PLATTE chemin de fer compris Départ: 7 heures	Mercredi 4 septembre Fr. 20.—
GRINDELWALD Tour du lac de Thounne Départ: 7 heures	Mercredi 4 septembre Fr. 16.—
CHASSERAL Départ: 13 h. 80	Jeudi 5 septembre Fr. 7.—
CHALET HEIMELIG Départ: 14 heures	Vendredi 6 septembre Fr. 5.—
TOUR DU LÉMAN Genève - Visite de Cointrin Départ: 7 heures	Dimanche 8 septembre Fr. 20.— Passeport ou carte d'identité

JEUNE FÉDÉRAL

CHAMONIX Col de la Forclaz Départ: 6 h. 30 (carte d'identité ou passeport)	Dimanche 15 septembre Fr. 26.—
ALSACE COLMAR - BELFORT Départ: 6 h. 30	Dimanche 15 septembre Fr. 25.— Passeport ou carte d'identité

Renseignements - Inscriptions

WITTWER

Tél. 5 82 82 ou VOYAGES et TRANSPORTS S.A.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

A remettre

Metropolitan
(petite voiture américaine)
modèle 1957, 8 CV, neuve, avec toute garantie, 2/4 places

A vendre d'occasion
«Fiat 600» 1956
16.800 km., décapotable, 4 CV. Prix intéressant. — Faire offres sous chiffres B.J. 3760 au bureau de la Feuille d'avis.

à des conditions spéciales

S'adresser sous chiffres P 41140 à Publicitas, Neuchâtel.

Belles voitures d'occasions
Garanties trois mois

PEUGEOT 203 7CV. toit ouvrant
Une limousine grise, 1951. Intérieur de cuir. Révisée.
Une limousine gris clair, 1951, révisée et garantie.

OPEL RECORD 1955, 8 CV, 37 000 km. Belle limousine grise comme neuve.

OPEL RECORD, modèle de luxe, 1955, 8 CV, 30 000 km. Limousine gris clair, comme neuve.

SIMCA ARONDE ELYSÉE GRAND LUXE. Modèle 1956, gris-bleu, radio. Très peu roulé. Comme neuve.

MERCEDES 180 Diesel 1955, limousine 4 portes, grise, 48.000 km.

FORD TAUNUS 12 M 1954. Très soignée. 29 000 km. Limousine 2 portes.

VOITURES BON MARCHÉ

STANDARD 6 CV 1947. Limousine 4 places.

HILLMAN 1948. 6 CV. Limousine 4 portes.

CITROEN 11, légère, 1948. Verte; soignée.

Demandez la liste de prix, Venez les voir et les essayer sans engagement.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral
NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot
Début nouvelle route des Falaises. Tél. 5 26 38

Informations de toute la Suisse

A Delémont

La dixième Fête du peuple jurassien où assistaient de 42,000 à 45,000 personnes a eu un succès sans précédent

Notre correspondant du Jura nous téléphone :

Quarante-deux à quarante-cinq mille personnes, chiffres donnés par les organes de la police cantonale bernoise, s'étaient rendues hier à Delémont pour assister à la Fête du peuple jurassien, organisée par le mouvement en faveur de la séparation du Jura d'avec le canton de Berne. Ce mouvement qui s'intitule Rassemblement jurassien a fort bien justifié son titre. On pouvait considérer comme une gageure il y a peu de temps encore l'essai de réunir dans une cité un effectif représentant les deux cinquièmes de la population totale du Jura.

« Le plébiscite est fait ! »

Au cours de tout l'après-midi de dimanche, la fête n'a cessé d'avoir un caractère impressionnant au point que l'on était tenté, à voir l'immense foule couvrant toute la rue principale de Delémont et ses abords, de reprendre le mot de Poincaré constatant à Strasbourg l'enthousiasme de la population lors de la rentrée des Français en Alsace : « Le plébiscite est fait ! » Mais les dirigeants du Rassemblement ne se contentent pas d'une démonstration pourtant patente de cette force. Ils veulent un plébiscite légal. C'est en vue de l'obtenir qu'ils ont lancé l'initiative législative proposant une loi accordant au peuple jurassien le droit de se prononcer par un vote sur la question de savoir s'il veut que le Jura forme le 23^e canton de la Confédération.

A la conférence de presse du matin à laquelle assistaient 65 journalistes de toutes les parties de la Suisse, les deux vedettes du Rassemblement, MM. Béguelin et Schaffter, démontrèrent par une argumentation extrêmement solide, basée sur une étude juridique approfondie, que l'initiative est conforme à la loi fédérale et à la lettre de la constitution fédérale.

Aucun des assistants ne s'est attaqué à cette thèse.

Deux cortèges

Tôt après-midi, par un soleil radieux contrastant avec le mauvais temps régnant lors des fêtes des années précédentes, un cortège folklorique comptant plus de 40 groupes mettait en relief avec une grande richesse de couleurs les différents aspects de la vie jurassienne. Il fut suivi par un autre cortège, imposant également, et qui comprenait des groupements des diverses parties du Jura et des délégations des jurassiens de l'étranger. Après la foule innombrable et trouvée difficilement place, tellement elle était dense, dans la rue principale et les rues et places adjacentes, la manifestation officielle, empreinte d'une grande solennité, commença par des souhaits de bienvenue adressés dans les deux langues.

Le président du Rassemblement, M. André Francillon, brossa un tableau suggestif du travail accompli au cours de dix années écoulées depuis le début de la crise. On sait que celle-ci fut brusquement déclinée par le refus à deux reprises du Grand Conseil bernois de confier à un des deux conseillers d'Etat jurassiens la gestion du département des travaux publics. M. Feldmann, alors président du gouvernement cantonal, disait que la crise ne durerait pas plus de trois mois. Aujourd'hui, il s'agit d'un mouvement qui n'a fait que gagner en puissance et l'enthousiasme à son endroit n'est pas près de cesser. Le mouvement compte plus de 9000 membres inscrits et 140 sections.

Une résolution

On put constater sa vitalité lorsqu'une forêt de mains s'éleva, ponctuée par des bravos, pour approuver la résolution qu'on lira ci-après et qui concrétise la signification de la fête :

Citoyens,

La question jurassienne date de 1815. Depuis 140 ans, elle n'a pas trouvé de solution. Il y a dix ans, une nouvelle explosion l'a posée d'une manière dramatique. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un seul moyen de trancher le problème qui passionne tout le pays : il faut consulter le peuple jurassien. Le peuple a le droit de donner son avis. Les autorités ont le devoir de lui en fournir l'occasion. Ainsi l'exigent les règles fondamentales de la démocratie.

Citoyens, l'initiative du Rassemblement jurassien est un acte de clarté et de pacification. Tout jurassien conscient de sa dignité signera. Ceux qui s'y opposent veulent étouffer la voix du peuple. Le peuple ne les suivra pas. Pour le droit du Jura, saluez. La patrie s'adresse à chacun d'entre vous : Citoyens, vous écoutez sa voix.

La foule resta longtemps encore sur place acclamant et écoutant, dans les rues et sur la tribune comptant plus de 5000 places assises érigée dans la cour du château et ses abords plusieurs discours entre lesquels quelques-uns d'entre les vingt corps de musique qui prirent part aux deux cortèges exécutèrent des morceaux entraînants.

En somme, la cause de l'autonomie jurassienne a eu une journée faste dépassant tous les espoirs. Elle aura dans le Jura et dans toute la Suisse un retentissement contribuant à lui donner toujours plus avant une place primordiale sur l'échiquier de la politique fédérale.

VALAIS

Les recherches des trois alpinistes disparus sont interrompues

ZINAL (Valais). — Depuis quatorze jours, on est encore sans nouvelles des deux Allemands, disparus entre Zinal et Zermatt en compagnie de M. Joseph Baudi, de Salquenen. Samedi matin, une colonne de secours est partie de nouveau du val d'Anniviers à la recherche des disparus, mais sans succès. L'ordre a été donné d'interrompre les recherches.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A., 6, rue du Concert - Neuchâtel. Directeur: Marc Wolfarth. Rédacteur en chef du journal: René Brachet.

VAUD

Le tirage de la Loterie romande

LUCENS, 1er. — La 155^e tranche de la Loterie romande s'est tirée samedi soir à Lucens dans la Broye vaudoise. Voici les résultats :

Tous les billets se terminant par 6, gagnent 12 francs.

Tous les billets se terminant par 08, gagnent 15 francs.

Tous les billets se terminant par 101, 145, 201, 472, 667, 750, 759, 902, 926, 927, gagnent 18 francs.

Tous les billets se terminant par 916, 958, gagnent 21 francs.

Tous les billets se terminant par 1177, 1838, 3742, 3843, 3981, 6323, 6488, 6908, 7101, 9604, gagnent 36 francs.

Tous les billets se terminant par 1733, 3255, 3619, 4002, 8889, gagnent 60 francs.

Tous les billets se terminant par 3101, gagnent 120 francs.

Les numéros 617,427, 622,278, 631,031, 638,113, 645,435, 663,571, 663,578, 696,174, 698,753, 717,556, gagnent 300 francs.

Les numéros 620,418, 637,079, 665,142, 676,030, 681,677, 701,833, 707,529, 713,266, 726,506, 731,063, gagnent 450 francs.

Les numéros 601,490, 638,433, 658,495, 665,342, 672,717, 694,609, 704,013, 714,976, 715,365, 732,256, gagnent 600 francs.

Les numéros 607,757, 611,315, 617,440, 635,179, 636,171, 649,556, 680,844, 709,036, 725,720, 739,010, gagnent 750 francs.

Les numéros 612,121, 693,863, 697,256, 719,411, gagnent 1200 francs.

Les numéros 628,378, 640,894, 644,959, 651,001, 660,648, 660,973, 670,065, 679,070, 699,491, 701,854, 712,317, 723,531, gagnent 15,000 francs.

(Seule la liste officielle de tirage fait foi.)

ATTAQUE d'une banque à Weesen

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le bandit essaya d'empêcher les passants de la poursuivre, en dirigeant son arme contre eux. Il sauta sur sa voiture, mais l'un des hommes parvint à arracher la porte de l'auto et à s'emparer du revolver. La police procéda alors à l'arrestation du bandit qui n'opposa plus aucune résistance.

L'employé de la banque porte à la tête la trace des coups assésés avec l'arme et a dû aller se faire soigner à l'infirmerie. Sept cartouches étaient encore dans le magasin. On a trouvé dans la serviette de l'agresseur des cordelettes avec lesquelles ce dernier se proposait de ligoter sa victime, ainsi qu'un marteau en caoutchouc durci. Le bandit a déclaré qu'il avait agi parce qu'il avait des dettes en Allemagne et parce qu'il se proposait de se marier.

La Braderie chaux-de-fonnière

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Enfin le cortège, avec sa partie historique et son corso, vint couronner, l'après-midi, la manifestation chaux-de-fonnière. Groupes et chars, musiques et sociétés d'accordéons (là-haut, on produit autant d'accordéonistes que de montres !) défilèrent entre d'énormes haies de spectateurs, qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

La solennité de l'anniversaire de la mairie était marquée d'emblée par un peloton de gendarmes, commandés par le major Russbach, ouvrant la partie historique du cortège, dont les maquettes avaient les artistes peintres Georges Froidevaux et Carlo Baratelli pour auteurs. Ces derniers avaient conçus une succession de chars, symbolisant diverses étapes de la vie chaux-de-fonnière : à travers le temps, chars évocateurs d'une figuration costumée fort évocatrice du passé. La musique « Les Armes-Réunies » annonçait le premier char, celui de la charte du 2 décembre 1856, accompagné du prince Henri, du gouverneur Staway-Mollondin et du maire Abraham Robert, à cheval. Puis venaient les chars de l'horlogerie, les pendules du Pélard, forgeant les rouages des horloges de tours ; l'arbre de la liberté et sa « Carmagnole » dansée par la jeunesse ; l'incendie du 5 mai 1794, illustré par un char d'une composition synthétique et colorée et par les fanfaristes de la Croix-Blanche en uniformes de pompiers à casque de laiton brillant ; la révolution de 1848, incarnée par Fritz Courvoisier, à cheval, entre ses adjutants, un détache-

ment de soldats et un majestueux tambour aux couleurs de la République. Enfin, ce fut une évocation de l'éclairage au gaz et le char de la « métropole de l'horlogerie », avec ses drapeaux et ses figurants des cinq continents, montrant que la réputation de l'industrie chaux-de-fonnière ne connaît pas les frontières.

Le corso fleuri, qui suivait, fut particulièrement varié. On goûta beaucoup les trois chars évoquant le Bois du Petit-Château, son cygne, son petit pont, son pavillon, tout de dahlias et de tagètes ; ou encore les gymnastes de l'Ancienne aux barres parallèles (en dahlias !), la gracieuse composition « L'heure fleurie », la belle pendule qui sonne les « Heures claires » et dont le balancier était une escarpolette, le char de « La torré », le « Premier tram », le canon du « 1er mars », la diligence de la Sagne ressuscitée par le Costume neuchâtelois. La musique militaire française fut acclamée, alors que la « Persévérante » provoquait les rires, avec ses instrumentistes costumés en Hollandais et en... Hollandaises.

Ce cortège était l'heureux résultat d'un très bel effort pour lequel on félicite le comité d'organisation et l'esprit d'entreprise bien connu des Chaux-de-Fonnières.

Le cortège passé, la braderie reprit jusqu'à soir, mêlant un point final à deux journées où une ville industrielle avait fait preuve pour se divertir avant de reprendre son labeur.

D. Bo.

CONFÉDÉRATION

Une commission des Etats condamne la nouvelle disposition constitutionnelle vaudoise

Le 31 août a siégé à Berne la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet du Conseil fédéral concernant la garantie d'une nouvelle disposition constitutionnelle vaudoise selon laquelle les communes ne peuvent aliéner des immeubles en vue de la création d'une place d'armes qu'avec l'accord des communes limitrophes.

Elle a décidé à l'unanimité, après en avoir délibéré plusieurs fois et sur la base d'un avis de droit du professeur Hans Nef, de Zurich, de proposer au Conseil des Etats de refuser la garantie fédérale à la nouvelle disposition constitutionnelle cantonale, pour violation du principe de l'égalité de traitement (art. 4 de la constitution fédérale).

L'Union suisse des paysans demande une augmentation du prix du lait

BROUGG, 1er. — Le comité directeur de l'Union suisse des paysans a siégé sous la présidence de M. R. Reichling, conseiller national, et a examiné à fond la situation des prix et de l'écoulement des produits agricoles.

Un rapport du secrétariat des paysans suisses et une enquête détaillée concernant les récoltes dans les différentes régions du pays font ressortir la nécessité d'obtenir une compensation des frais toujours croissants de la production par les prix de produits agricoles tels que le lait, le bétail de rente, les céréales panifiables, les pommes de terre et les betteraves sucrières. En dépit de tous les efforts déployés pour augmenter la productivité et pour abaisser les frais, une amélioration des prix est devenue indispensable afin d'obtenir pour le paysan un produit du travail équivalent à peu près à celui des autres branches économiques. Dans ces circonstances, le comité directeur ne peut qu'appuyer d'une manière très ferme la demande présentée par l'Assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait tendant à augmenter le prix du lait à la production de 3 ct. par kg. dès le 1^{er} novembre 1957. Si cette augmentation ne pouvait être supportée qu'en partie par les prix du détail, il y aurait lieu de faire appel, dans une mesure plus forte, aux moyens financiers prévus par la loi sur l'agriculture.

En ce qui concerne les produits des champs, l'évolution des frais et le souci de maintenir la production dans un juste équilibre motivé par les nécessités techniques imposent les adaptations de prix déjà signalées, de même qu'une augmentation des primes de mouture.

VAUD

Tué par le train

MORGES. — Le train direct Genève-Lausanne qui arrive à Lausanne à 9 h. 42, a atteint et tué sur le coup, samedi en gare de Morges, M. Albert Schleicher, 67 ans, ancien marchand de comestibles.

Le problème du rapatriement des Allemands

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A cela, les Allemands rétorquent qu'il reste outre radeau une bonne centaine de milliers de leurs compatriotes, à savoir :

— Les Allemands qui se trouvaient dans les provinces orientales au moment de l'arrivée de l'armée rouge et qui furent déportés en UR.S.S. pour y travailler. Comme Hitler pratiquait déjà à l'intérieur du III^e Reich la déportation des ouvriers, tous ces Allemands ne sont pas originaires des territoires de l'Est annexés par les Russes. Il s'y trouve plusieurs milliers de Rhénans et de Bavarois. Ce sont ceux que l'on nomme en Allemagne les « Reichsdeutsche ».

— Les Allemands du territoire de Memel, qui avaient retrouvé leur ancienne nationalité en 1939, à la suite d'un accord conclu entre le gouvernement d'Hitler et celui de la République lituanienne. Ce traité ne fut pas reconnu par les Russes lorsque ceux-ci annexèrent purement et simplement la Lituanie en 1945.

— Les Allemands nés en Russie, notamment dans les foyers ethniques des pays baltes, de Bessarabie, de Galicie et de Wolhynie ; ces Allemands furent rapatriés en tant que sujets du III^e Reich en 1939 et 1940, à la suite de l'accord fameux conclu entre les ministres Molotov et Ribbentrop. Ici encore, l'UR.S.S. tient pour caducs les accords

signés avec le gouvernement nazi et considère ces Allemands-là comme citoyens soviétiques. Ce sont les « Volksdeutsche ».

— Les « Beute-Deutsche », qui sont des « Volksdeutsche » déjà naturalisés Allemands au moment de la déclaration de guerre. Il s'agit pour la plupart de sujets nés en Ukraine.

Chicanes de... Russes

La conclusion d'un accord entre Bonn et le Kremlin est la seule chance qui reste à ces Allemands de retourner dans leur pays d'origine, puisque défense est faite aux citoyens soviétiques de s'expatrier.

Bonn estime que le nombre total de ces Allemands approche des 100.000, mais les estimations à ce sujet varient assez fortement. Tous n'ont en effet pu donner de leurs nouvelles et il se peut qu'un nombre élevé d'entre eux aient disparu sans laisser de traces dans quelque lointaine Sibirie. Les plus prudents parlent de 75.000 personnes.

Si la diplomatie russe n'est purement et simplement la présence de sujets allemands en UR.S.S., la presse des pays satellites se montre moins réservée. Un journal tchèque écrivait même récemment à ce propos que beaucoup des « Volksdeutsche » réclamés par Bonn avaient pris une part active à l'éducation de l'Etat socialiste et ne tenaient

pas à retourner dans leur ancienne patrie.

Qu'il se trouve un certain nombre de communistes parmi ces Allemands vivant en UR.S.S., le gouvernement Adenauer ne l'ignore pas et n'a jamais manifesté l'intention d'en réclamer le rapatriement forcé. Loin de là il s'agit d'ailleurs d'une infime minorité dont la présence ne saurait modifier le problème dans son ensemble.

Il ne nous appartient pas d'exprimer une opinion sur l'issue de pourparlers de Moscou, si tant est qu'ils soient menés un jour à bonne fin. Nous pensons même qu'il est parfaitement vain d'attendre une décision quelconque avant les élections allemandes du mois prochain, car chacune des parties en cause croit tenir dans le problème du rapatriement des Allemands de Russie un moyen d'influencer l'électeur ; le gouvernement de Bonn en fait visiblement un argument de propagande sentimentale en songeant à tous ceux qui ont encore de leurs proches parmi ces déportés, et qui attendent leur retour depuis plus de douze ans ; quant au Kremlin, il ne paraît pas mécontent d'accréditer l'opinion que c'est l'intransigeance du gouvernement Adenauer qui fait obstacle à tout accord...

Nous verrons le 15 septembre à qui l'électeur donnera raison.

L. Ltr.

D'où vient le système solaire ?

DÉCOUVERTES ET HYPOTHÈSES MODERNES

Du service d'informations UNESCO : Après le rapprochement de la planète Mars, qui atteignit son maximum en septembre 1956, la comète « 1956-H » s'est révélée aux habitants de la terre au début de 1957.

La curiosité soulevée par ces deux événements souligne heureusement que l'astronomie, trop longtemps confinée aux observatoires, peut intéresser de plus en plus le grand public.

De leur côté, les astronomes s'efforcent de populariser les principaux problèmes que pose la compréhension scientifique de l'univers. Ils communiquent régulièrement à la presse les résultats de leurs observations ; et certains d'entre eux entreprennent la rédaction d'ouvrages propres à révéler, non seulement les certitudes déjà acquises quant aux phénomènes cosmiques, mais aussi le cheminement des diverses hypothèses sur l'origine des mondes planétaires et stellaires. C'est à Descartes et à Newton que l'astronomie dut ses plus grands progrès depuis l'antiquité. Descartes eut, le premier, l'idée d'un univers dont la composition chimique serait unique ; Newton découvrit le principe de la gravitation universelle, jamais contredit depuis lors et qui est à la base des calculs de mécanique céleste.

Quant aux hypothèses cosmologiques le plus souvent avancées aujourd'hui, on trouve à leur origine les noms de Kant, Laplace, Le Verrier, Darwin et Buffon.

Refroidissement d'un soleil géant

En 1796, Laplace imagina un soleil géant entouré d'une atmosphère élastique et qui, en se refroidissant, se serait contracté pour laisser çà et là des résidus gazeux. Ces résidus auraient ensuite donné naissance aux planètes, parmi lesquelles figure évidemment la terre.

Mais en 1745 Buffon avait émis l'idée de la création de planètes par collision rasant d'une comète passée trop près du soleil. Le déplacement de matière ainsi arrachée par le choc aurait engendré, soutenait Buffon, les divers éléments du système solaire. De là, on conçoit deux types de collisions : 1^o Les collisions centrales de deux étoiles se heurtant de plein fouet. Elles provoqueraient des réactions nucléaires donnant naissance à de nouvelles étoiles dites « géantes rouges ». 2^o Les collisions rasantes, entraînant la capture de l'étoile perturbatrice. Cette capture serait suivie de collisions secondaires aboutissant à la fusion de deux étoiles en une seule, avec projections de matière dans l'espace.

Agglomération de poussière cosmique

Découlant de la proposition de Kant (1754) sur les « arrangements systématiques » de l'univers, une autre hypothèse conçoit un nuage primitif de poussière cosmique dont serait issu notre système solaire. En 1943, l'académicien soviétique Otto Schmidt commença à élaborer une théorie sur l'origine de la terre et des autres planètes, en se fondant sur la proposition initiale de Kant enrichie d'idées empruntées à Laplace. Otto Schmidt écrit que les planètes satellites du soleil proviendraient non d'une agglomération de gaz chaud, mais d'une graduelle accumulation de poussières solides et froides. Une telle hypothèse rejoint par certains côtés celle de Fred Hoyle, qui admet aussi que le soleil existait avant les planètes. Dans les deux cas, Otto Schmidt et Fred Hoyle suggèrent que les corps célestes — planètes ou météorites — sont formés par l'aggrégation progressive de particules solides, elles-mêmes issues de la condensation de nuages gazeux. Ces corps célestes se comprimeraient d'une manière constante, et la compression serait en grande partie la cause de la chaleur interne de la terre, par exemple. On pourrait déduire de là que notre globe ne fut pas à l'origine une boule en fusion. Hoyle et Schmidt s'accordent à croire que la terre, primitivement froide, se serait réchauffée sous l'effet de la fantastique énergie résultant de la compression

de matières, qui se poursuit d'ailleurs sous nos yeux, sans que nous parvenions encore à en mesurer exactement les caractéristiques.

A ce propos, Fred Hoyle écrit : « Une origine interplanétaire de la vie eût semblé impossible au temps où l'on croyait que la terre avait été formée en complet état de fusion, car la haute température qui en résultait aurait détruit toute molécule organique complexe ».

Discussion en Union soviétique

Une ample discussion s'est ouverte en Union soviétique autour des travaux de Schmidt et de ses disciples qui ont continué ses recherches après sa mort. L'astronome Victor Sazonov pense que l'idée principale de Schmidt est juste, bien qu'elle comporte, selon lui, quelques lacunes mineures. Mais, le professeur Vladimir Krat, chef de la section de physique solaire et d'astrophysique de l'observatoire de Poulkovo, conteste plusieurs aspects essentiels de la théorie de Schmidt. Il ne croit pas que le soleil ait existé avant les planètes, mais pense que l'ensemble du système solaire s'est formé simultanément et de la même façon, à la suite des collisions de comètes existant alors en très grand nombre.

Si les planètes provenaient de l'agglomération de poussières cosmiques, assure Vladimir Krat, elles ne comporteraient pas d'hydrogène, mais seulement des éléments lourds. Or, même les plus grandes planètes sont riches en hydrogène. Il a donc fallu, déduit-il, que les planètes et le soleil fussent constitués d'une autre « matière première ». Et il émet l'hypothèse que celle-ci pourrait bien être fournie par les noyaux des comètes, qui doivent se présenter sous la forme de masses de « glace » (gaz solidifiés comportant de l'hydrogène).

Il est difficile de déterminer l'origine des comètes

Dans l'état présent de nos connaissances, il est très difficile de déterminer l'origine des comètes, dont se préoccupe activement un des meilleurs spécialistes en la matière, le professeur hollandais J. H. Oort. Peut-être le processus de solidification des gaz sur de petits corpuscules de poussières cosmiques s'opère-t-il dans l'espace intergalactique ? Les calculs de V. Krat tendent à prouver que la formation des planètes par l'accrétion de comètes très éloignées peut exiger des centaines de milliards d'années.

Est-il possible de repérer dans l'immensité céleste quelques-uns de ces prémondes interplanétaires ? Ne serait-ce pas leur spectacle qu'a surpris l'astronome américain B. J. Bok de l'observatoire de Harvard, et que l'on désigne maintenant sous le nom de « globules », sortes de régions claires-obscuries situées en avant des nébuleuses brillantes ?

Fusées

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Des savants russes transférés en Sibirie

LONDRES (Reuter). — Radio-Moscou a annoncé samedi que des groupes de savants soviétiques de Moscou et de Leningrad ont été transférés en Sibirie où se trouvent les terrains d'essais atomiques soviétiques. Le poste émetteur de Moscou a cité un éditorial de la « Pravda » sur le travail de ces savants qui ont créé et construit la fusée intercontinentale soviétique. Le journal loue l'initiative de deux membres de l'Académie des sciences de l'UR.S.S., Lavrentiev et Christianovitch, qui ont proposé la création d'une section de l'académie en Sibirie.

La grenouille de Grenoble

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Deux tonnes par semaine

M. René Dugois s'attache uniquement à transformer la grenouille en brochettes, mais son souci porte sur l'approvisionnement de plus en plus difficile depuis que les marais de Haute-Saône, du Jura, du Doubs, des Vosges, de la Côte-d'Or, du Massif Central, des Ardennes, des Dombes et de Saône-et-Loire ont été fouillés de fond en comble par les pêcheurs.

Dans son laboratoire arrivent près de deux tonnes par semaine de batraciens enfermés en petit nombre dans des caisses à claire-voies confectionnées en bois déroulé.

La première opération s'appelle le triage : on écarte les grenouilles qui sont mortes en cours de route, les autres sont aussitôt plongées dans les bassins alimentés de jour et de nuit par la source de Rochefort.

Trois mille sont quotidiennement disséquées : il s'agit, en premier lieu, de tuer la grenouille entre les deux yeux d'un coup de ciseau. C'est alors qu'interviennent les deux méthodes de présentation : la « lyonnaise » et la « parisienne », selon les désirs de la clientèle.

Pour la « lyonnaise », seule la tête est sectionnée. Pour la « parisienne », on ne laisse que les pattes antérieures.

Des brochettes

pour la reine Elisabeth

Rangées enfin dans des caisses et recouvertes de cristaux de neige — et non pas de glace, afin de ne

pas entamer la chair — elles partent dans la soirée vers Paris, Genève, Lausanne, Bruxelles, la Haye, Bordeaux, Marseille, etc.

Le chef des services « expédition » nous a assuré que les colis, envoyés par express, qu'ils soient destinés à Nantes, la Rochelle, Brest ou Dunkerque, parvenaient à bon port dans les vingt-quatre heures et dans un remarquable état de fraîcheur.

Quand l'économie des cuisines royales de la cour d'Angleterre invita M. René Dugois à lui envoyer quelques douzaines de brochettes à l'occasion du couronnement de la princesse Elisabeth, l'acheminement battit tous les records. Et la reine invita le chambellan à lui présenter le plat deux fois.

AVIS TARDIFS

Le Chœur mixte de l'Eglise évangélique libre reprend ses répétitions lundi 2 septembre.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE Rue du Lac 10, Peseux Ce soir à 20 h. 15 La plus grande puissance par le pasteur E. Durig On priera pour les malades

Invitation à tous

POLOCHON chaque lundi dès 21 h. CORSAIRE

Scholl, soins des pieds

Aujourd'hui consultations gratuites

Prendre rendez-vous au No de téléphone 5 45 44, pharmacie Triplet

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

2
septembre

Aujourd'hui

SOLEIL lever 5.49
coucher 19.09
LUNE lever 15.01
coucher —

AU JOUR LE JOUR

C'est la rentrée

Nos enfants retrouvent aujourd'hui le chemin de l'école et du collège. Finites les vacances, qui commencent un peu à s'éterniser. En effet, le monde des copains et des amies était bien dispersé. Des cartes postales venues souvent de fort loin rappelaient les liens scolaires dénoués temporairement. Au fond, beaucoup d'enfants, petits et grands, sans vouloir se l'avouer, attendaient la rentrée avec de plus en plus d'impatience, car elle représente pour eux non pas le travail, la danse acrobatique sur les moyennes et la discipline, mais bien la reconstitution du groupe, de la petite société, de la fraternité scolaire, dont les règles ne sont pas celles de la vie familiale.

Cette rentrée, comme toutes les autres, mettront les mamans en transit. Il faut « renipper » les gosses et compléter le trousseau. On va vers l'automne, la laine remplace le coton; les enfants grandissent, ils ont des prétentions quant à la façon de se vêtir.

Une maman, un de ces derniers jours, se lamentait: « Jamais je n'arriverai à tout acheter. Tout augmente », etc.

Alors le fils, d'un ton sentencieux, mais l'œil brillant d'ironie, conclut: « Ne m'envoie pas à l'école, maman, tu feras des économies! »

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Coupe Côte d'Azur
Rôti de porc
Pommes frites
Babas au rhum

... et la manière de le préparer

Coupe Côte d'Azur. — Dans des coupes, placer d'abord des feuilles de salade verte puis du homard coupé en petits dés et quelques crevettes. Napper avec une mayonnaise bien ferme et décorer la coupe avec quelques crevettes.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE. — 29 août. Miserez, Yves-Paul, fils de Paul-René, gérant, à Neuchâtel, et de Simone-Claire née Bolchast.

PROMESSES DE MARIAGE. — 29 août. Heuberger, Paul-Albin, employé de banque, à Zurich, et Tétaz, Jacqueline-Berthe, à Neuchâtel; Lyman, Peter-Albert, monteur, à Wetzikon, et Eberhard, Daisy-Liliane, à Neuchâtel. 30. Chappuis, Georges-Adrien, ingénieur, et Petit, Joceline-Yvonne, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 27 août. Nicoud, Charles-Emile, né en 1875, ancien administrateur des postes, à Corcelles, veuf de Marie-Virginie née Wütrich. 28. Droz-dit-Busset, Jules-Armand-Louis, né en 1886, employé d'imprimerie, à Neuchâtel, veuf de Marie-Joséphine née Rollin.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la «ie à la



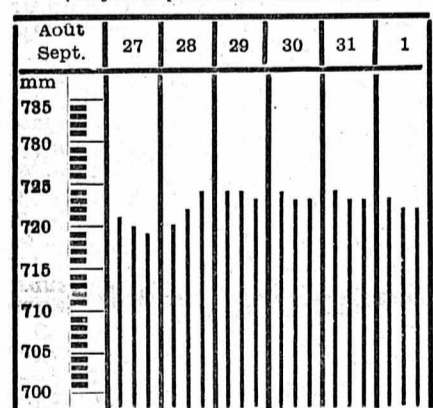
Caisse cantonale
d'assurance populaire
NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 31 août. Température: Moyenne: 15.4; min.: 8.4; max.: 21.1. Baromètre: Moyenne: 723.1. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: faible jusqu'à 17 h. 15, nord-nord-ouest modéré ensuite jusqu'à 20 h. 15. Etat du ciel: clair à légèrement nuageux.

1er septembre. Température: Moyenne: 16.3; min.: 10.2; max.: 21.2. Baromètre: Moyenne: 722.4. Vent dominant: Direction: sud-est; force: faible jusqu'à 17 h. 15, nord-nord-ouest modéré jusqu'à 20 heures. Etat du ciel: nuageux.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719.5)



Niveau du lac du 31 août, 6 h. 30: 429.25
Niveau du lac du 1er sept. à 5 h.: 429.24
Température de l'eau du lac 19°

Prévisions du temps: Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: ciel généralement très nuageux ou couvert. Par moments, pluie. Température en baisse, en plaine voisine de 15 degrés dans l'après-midi. En montagne, vent modéré du secteur ouest à nord-ouest.

Sud des Alpes et Engadine: tout d'abord ciel se couvrant et quelques précipitations; par places des orages. Au cours de la journée, belles éclaircies. En plaine, températures voisines de 20 degrés pendant l'après-midi. En montagne, vent du secteur ouest à nord-ouest.



Le docteur et Madame
Charles PERRIN-JACCOTTET, Jean-Charles, ont la joie d'annoncer la naissance de
Véronique
Maternité Mall 58

LA VILLE

Un voyageur tombe du tram et est grièvement blessé

Hier soir, à 19 h. 45, à Saint-Nicolas, M. Willy Weber, domicilié à la rue de l'Écluse, voulut monter sur une voiture de tramway en marche, mais il manqua les marches et fit une chute, venant donner de la tête contre le châssis de la voiture. Transporté par l'ambulance de la police à l'hôpital des Cadolles, il souffre probablement d'une fracture du crâne.

Des vols de motos

Une moto «BMW» a été volée en ville dans la nuit de vendredi à samedi. Elle porte la plaque NE 90032. Un scooter, portant plaque NE 7929, a disparu durant la journée de dimanche du parc de Beau-Rivage.

Chute de bicyclette

Samedi, à 20 h. 30, M. André Steiger descendait à bicyclette un chemin forestier aboutissant sur le chemin de l'Orée, transportant sur sa machine sa moto, Mme English, quand il fit une chute. Mme English souffre d'une forte commotion et d'une fracture du nez, tandis que M. Steiger porte des contusions au visage. Ils ont été transportés à l'hôpital Pourtalès par l'ambulance.

Excès de vitesse

Hier soir, à 20 h. 45, à la suite d'un excès de vitesse, le chauffeur d'un taxi, G. S., de nationalité allemande, qui roulait le long des Fahys en direction de la ville, a perdu le contrôle de son véhicule peu après le pont du Mail. L'auto s'est jetée contre le mur à droite, a fait deux tête-à-queue, s'est retrouvée sur le toit pour aboutir enfin sur le terrain C.F.F., après avoir arraché la barrière sur une dizaine de mètres.

Par une chance extraordinaire, ni le chauffeur ni son passager n'ont été blessés, mais les dégâts à la voiture sont importants.

De jeunes Américains à Neuchâtel

Vingt-quatre jeunes gymnasiens américains, âgés de 18 à 19 ans, viennent de passer une semaine à Neuchâtel dans le cadre des échanges Suisse-États-Unis. Ils ont été reçus et hébergés dans des familles de toute la Suisse. Leur regroupement, dans notre canton, pour quelques jours, a été le point culminant de leur séjour helvétique. Voici les grandes lignes de leur programme de la semaine dernière:

Lundi, arrivés par les trains de l'après-midi, ils visitaient la ville et la bienvenue leur était adressée par M. René Dupuis, directeur de l'ADEN. Mardi, ils se rendaient à la fabrique de tabac de Serrières, puis s'embarquaient à bord de la «Ville-de-Morat» pour un tour sur les lacs de Neuchâtel et de Morat. Le soir, à Avully, ils étaient les hôtes du département cantonal de l'industrie publique. Mercredi, c'est l'Office neuchâtelois du tourisme qui les prenait en charge. Ils se rendaient à la Chaux-de-Fonds où ils étaient reçus par la Chambre suisse de l'horlogerie et ils avaient un aperçu par films de notre principale industrie neuchâteloise. Dans l'après-midi, ils se rendaient en excursion au Châtelot et le soir ils étaient les hôtes de l'AD.C.

Jeudi enfin, grâce à la Compagnie des tramways de Neuchâtel, ils montaient à Chaumont et, point final au séjour dont ils gardent le souvenir, ils redescendaient en ville pour un dernier repas en commun offert par la branche horlogère de l'ébauche.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Au Conseil général

(c) Jeudi soir, le Conseil général a tenu une séance extraordinaire sous la présidence de M. Roger Calame (rad.), président.

Une demande d'emprunt, le nouveau règlement des services industriels et le rapport de la commission scolaire sont inscrits à l'ordre du jour.

Emprunt. — Plusieurs dépenses importantes concernant divers objets (transformations de la grande salle, raccordements des services industriels à de nouveaux immeubles, achats de terrains, vitraux du temple, chemin des Perreuses, etc.) ayant été décidées, le financement de ces différents travaux doit être couvert par emprunt. Le projet de ces travaux sont exécutés ou en voie d'achèvement et le moment est venu de trouver les fonds nécessaires à leur paiement. Les démarches entreprises par le Conseil communal ont abouti auprès de la Société d'exploitation des câbles électriques de Cortaillod. Le Conseil général, après discussion concernant notamment le taux d'intérêt de 4 % qui paraît fort élevé à certains conseillers, adopte l'arrêté ratifiant un contrat de prêt et reconnaissance de dette pour un montant de 200,000 fr. entre le fonds en faveur des ouvriers de la Fabrique de câbles électriques de Cortaillod et la commune de Colombier.

Nouvel règlement des services industriels. — Bien que le règlement actuel des services industriels ne date que de 1943, son application se révèle de plus en plus difficile et arbitraire. Le projet de règlement qui est présenté tient compte des nouvelles conditions intervenues dans la construction et s'accorde mieux au règlement d'urbanisme.

Le groupe socialiste demande le renvoi à une commission. Cette proposition est repoussée par 17 voix contre 8.

Diverses interventions ont lieu en ce qui concerne notamment la responsabilité des usagers quant aux conséquences d'interruptions de courant, l'exécution des raccordements par les concessionnaires de la commune, les frais de ces raccordements (Colombier restant une des seules communes du canton à accorder des subventions dans ce domaine).

Concernant la compétence pour l'établissement des tarifs et abonnements, le groupe socialiste demande que celle-ci soit laissée au Conseil général. Cette proposition est rejetée par 16 voix contre 7.

Enfin, après quelques modifications de détail, le nouveau règlement est adopté.

Rapport de la commission scolaire. — Ce rapport sur l'année scolaire 1956-1957 est adopté sans discussion.

Divers. — M. Jean-Claude Darbre (soc.) demande la remise en état de l'église communal. M. Heschtrasser (rad.) rappelle le problème posé par la présence d'une porcherie à la rue de Chaillet. M. Tabor (soc.) intervient au sujet de la réfection nécessaire du chemin de la Saunerie et des signaux d'interdiction situés aux extrémités du dit chemin, signaux que l'on doit faire respecter ou supprimer. Il lui est répondu qu'un projet de réfection du chemin mentionné est à l'étude, et que non seulement la chaussée mais encore les conduites d'eau et de gaz ainsi que les canalisations d'égoûts doivent être refaites. Quant aux signaux d'interdiction, ils sont à maintenir, car la responsabilité morale de la commune serait sérieusement engagée en cas de suppression.

Un motocycliste blessé

Un garde de fortification domicilié à Lavey-Village, M. Victor Martin, circulait samedi vers 9 h. 30, le long de l'allée du Port, à Colombier. Il se retourna soudain pour regarder une inscription sur un panneau; cette manœuvre lui fit perdre le contrôle de son véhicule qui toucha le trottoir. Le motocycliste fit une violente chute et se fractura le genou droit. Il a été conduit à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police de Neuchâtel.

Venant des États-Unis des bimoteurs destinés à notre armée atterrissent sur les Prés d'Areuse

(c) Samedi, à 18 h. 45, ont atterri sur l'aérodrome de la plaine d'Areuse deux des trois bimoteurs «Twin-Bonanza» dont notre armée vient de faire l'acquisition auprès des usines Beechcraft à Wichita (E.-U.). Ces appareils sont destinés, en particulier, au transport de missions officielles devant se rendre à l'étranger. Cinq personnes, outre le pilote, peuvent y prendre place. Dans les ateliers de Transair, les trois «Twin-Bonanza» seront dotés du dispositif de pilotage automatique avant d'être définitivement livrés.

Wichita-Colombier

De l'un des appareils descendit M. de Pourtalès, de la direction de Transair, qui a bien voulu nous donner quelques précisions sur le trajet accompli par les appareils dont la vitesse de croisière est de quelque 300 km-h.

Wichita, siège des usines Beechcraft, est située dans l'Etat de Kansas, au centre des États-Unis. Partis le samedi 24 août avec l'intention d'atteindre directement Boston, nos aviateurs furent contraints, par le mauvais temps, d'effectuer ce trajet en trois jours avec escales à Kansas-City, Chicago, Mansfield, Cleveland et Albany. Le mardi 27, Gander (Terre-Neuve) est atteint. A titre de comparaison, la distance Wichita-Gander est égale à celle qui sépare Neuchâtel de Moscou. La « météo », très mauvaise, ne permit pas de prendre l'air le lendemain. Le 29, la traversée de l'Atlantique s'effectue dans d'excellentes conditions; temps très beau vent de dos. En plein océan, un bateau de défense aérienne signale le passage de l'appareil et lui indique sa position, ce qui est très agréable... puis, à mi-chemin, un bateau (station fixe) établit le contact. Après 9 h. 40 de vol, la terre est atteinte... les Açores! Le 30, l'étape Açores-Lisbonne est accomplie sans histoire. Et samedi, c'est l'ultime trajet: Lisbonne-Colombier.

Un détail qui nous émerveille montre le haut degré de précision qui intervient dans le pilotage des avions actuels; moins à 5 minutes d'intervalle, de Lisbonne, donc sans contact visuel, les deux équipages se sont donné rendez-vous au-dessus de Sottens où ils se retrouvent à 4 minutes d'intervalle. Et c'est ensemble que les deux bimoteurs sont apparus dans le ciel de Colombier!

AUX MONTAGNES

LES PLANCHETTES

La passagère d'une auto tuée

Une automobile, conduite par M. Marcel Leuba, boucher, au Locle, circulait, dans la nuit de vendredi à samedi peu avant minuit, sur la route des Planchettes - la Chaux-de-Fonds. Dans la forêt, le conducteur perdit la maîtrise du véhicule et l'auto dévala un talus sur le côté nord de la route.

Outre le conducteur, trois personnes, toutes du Locle, avaient pris place dans le véhicule: Mlle Ginette Grospièrre, employée de bureau, âgée de 26 ans, qui a subi une fracture à la base du crâne; M. Charles Dubois, qui souffre de douleurs internes, et Mlle Bassin, employée de bureau, qui est sortie indemne de l'accident, tout comme le conducteur. Les deux blessés furent transportés à l'hôpital au moyen de l'ambulance.

Mlle Grospièrre est morte vers 3 heures des suites de ses blessures. Le conducteur a été soumis à une prise de sang. Le véhicule a subi des dégâts importants.

LE LOCLE

Une villa cambriolée pour la deuxième fois en moins de six mois

(c) Samedi, entre 20 h. et 20 h. 45, un ou des cambrioleurs audacieux se sont introduits après effraction dans la villa, Argillat 1, propriété de M. Marcel B., industriel. Les cambrioleurs ont emporté de l'argent et des valeurs pour un montant de 15,000 francs.

C'est la seconde fois, cette année, que cette villa reçoit la visite d'hôtes si peu désirables et qui pourraient bien être les mêmes qui ont opéré le jour du samedi saint. En effet les auteurs de ce premier cambriolage (près de 40,000 fr. en argent et en bijoux emportés) n'avaient pas été identifiés malgré les recherches actives des polices.

Tamponnée, une automobile fait un tour et demi sur elle-même

(c) Un accident, qui eut pu avoir des suites infiniment plus graves, s'est produit samedi à 20 h. 15 au Col-des-Roches. Une automobile de cet endroit se dirigeant vers la ville a été heurtée par une voiture française au moment où elle allait s'engager à gauche de la route pour prendre la route des Erogés. Elle fit un tour sur elle-même et subit de gros dégâts. Seule la femme du conducteur suisse a été blessée et a reçu les soins d'un médecin.

Vol d'une motoceyette

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, devant l'immeuble Avenir 13, une motoceyette portant plaque NE 7847 a été volée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un piéton renversé

(c) Dimanche à 17 heures, un piéton a été renversé par une automobile à la Corbatière. Le piéton qui n'a pas encore pu être identifié a été conduit grièvement blessé à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Deux motocyclistes blessés

(c) Dimanche à 16 heures, un accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale à la sortie de la Chaux-de-Fonds, au chemin Blanc, où une motoceyette est entrée en collision avec une automobile. Le motocycliste et le passager arrière, deux jeunes gens domiciliés à Fontainemelon, ont été blessés et conduits à l'hôpital. Ils souffrent tous deux d'une fracture de la jambe droite.

TÊTE-DE-RAN

Assemblée du Groupement suisse des paysans montagnards

(c) L'assemblée des délégués du Groupement suisse des paysans montagnards s'est tenue vendredi et samedi dans le bureau de M. Zeller, conseiller national, à l'hôtel de Tête-de-Ran, l'assemblée s'est déroulée sous la présidence de M. Zeller, conseiller national. Les débats, qui ont duré plus de quatre heures, ont touché d'importantes questions agricoles.

Samedi, les délégués ont excursionné dans la région et visité une fromagerie. Au cours du dîner au Grand-Sommaret, M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, a pris la parole et a apporté les souhaits du gouvernement cantonal.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

Au tribunal

(sp) Le tribunal de Morat a siégé sous la présidence de M. Michel Huwiler. Il s'est occupé d'un accident mortel survenu au soir du 29 mars dernier, à Courtepin. Le ministère public était représenté par M. Jean-Louis Cottier, substitut.

Le prévenu, Robert W., technicien à Berne, âgé de 26 ans, se rendait en auto de Fribourg vers Morat. A la sortie de Courtepin la petite Gilberte Grospièrre, âgée de huit ans, surgit subitement d'un chemin latéral et traversa la chaussée. Elle fut si grièvement blessée qu'elle succomba dans la soirée.

Les juges n'ont pas retenu l'homocide par négligence, mais simplement l'excès de vitesse. Ils ont prononcé une peine de 50 francs d'amende, plus les 4/5 des frais. Le dernier cinquième est mis à la charge de l'Etat.

La famille de la victime n'est pas intervenue comme partie civile, les indemnités ayant été versées par les assurances.

Léger progrès du féminisme

(c) Interprétant l'article 379 du Code civil suisse, un juriste fribourgeois, M. Michel Huwiler, a remarqué que rien ne s'oppose, selon la lettre de la loi, à l'exercice de la tutelle par des personnes majeures de sexe féminin. Il en est de même de la loi d'application fribourgeoise, en son article 118. Jusqu'ici, on ne peut guère citer de cas où des femmes fribourgeoises aient été investies officiellement de telles fonctions. Il est indéniable cependant que les femmes seraient, dans certains cas, particulièrement indiquées pour les remplir.

DELLEY

Départ regretté d'un instituteur

(c) M. Marcel Delley, instituteur à Bellechère, a été nommé professeur à l'école secondaire de Châtel-Saint-Denis. Il était arrivé au Vully en 1949. M. Delley se révéla immédiatement un instituteur d'une rare valeur. C'est avec une grande ferveur qu'il se donna aux choses qui lui sont chères: sa classe, le chant, le théâtre et le sport. C'est lui qui dirigea le chœur d'hommes la «Persévérance» et le F.-C. Vully-Sport le compta parmi ses membres non seulement comme joueur mais aussi comme secrétaire. M. Delley sera unanimement regretté des Vuillerais.

L'Imprimerie Centrale

6, rue du Concert, à Neuchâtel

est l'entreprise spécialisée dans les

travaux destinés

à l'industrie et au commerce

Elle exécute avec goût, soin et rapidité

les statuts et les rapports,

les actions et les obligations,

ainsi que tous les imprimés

dont les bureaux ont besoin

M.T.H.

MONSMIER

Une auto genevoise sort de la route Cinq blessés

Dimanche, vers 16 h. 30, une voiture genevoise occupée par cinq personnes est sortie de la route et a capoté dans un pré près de Monsmier, du côté d'Anet. Tous les passagers ont été plus ou moins blessés. L'ambulance de la police de Neuchâtel a transporté à l'hôpital de la Providence le conducteur, M. Frédéric Asper, de Troinex (Genève), qui souffre d'une commotion et de plaies au visage; M. Henri Ganière, de Neuchâtel, atteint d'une commotion et souffrant de fortes douleurs dans les reins, et Mlle Raymonde Ganière, de Neuchâtel, qui a une fracture de la clavicle gauche. Un automobiliste complaisant a transporté à l'hôpital de la Providence également la femme de M. Asper et la femme de M. Ganière qui souffrent de commotions.

BIENNE

Accrochages

(c) Trois accrochages se sont produits dimanche entre deux voitures: à 10 h. 30 à la rue du Breuil; à 13 heures à l'intersection des rues Veresuis et de Morat; à 16 heures à la route de Mâche, devant le café de l'Ours. Dégâts matériels dans les trois cas.

ESTAVAYER

Tamponnement

(c) Samedi vers midi, un motocycliste, M. Alois Gougler, représentant à Fribourg, a heurté l'arrière d'une auto bâloise qui s'était arrêtée entre Frase et la Tuilière pour porter secours à une autre voiture en panne. M. Gougler a des blessures superficielles au visage. Les dégâts causés aux deux machines sont évalués à 700 fr.

VAL-DE-RUZ

Au Syndicat d'élevage du cheval du Val-de-Ruz

(c) Vendredi matin, une soixantaine de pouliches et de poulains ont été présentés sur le champ de foire. Le jury s'est déclaré satisfait.

Monsieur Emile APOTHÉLOZ

Madame et Monsieur Maurice von Allmen, à Pesoux;

Monsieur Charles Roncoroni, à Pesoux;

Monsieur et Madame André von Allmen et leur petite Michèle, à la Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Eric Monnier, à Neuchâtel,

ainsi que les familles Erigerio, Ramelet, Müller, parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès, à Pesoux, de

Madame Emile APOTHÉLOZ

née Charlotte MULLER

leur très chère et bien-aimée épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, nièce et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 69me année, après une pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Maman chérie, toi qui fus notre [guide sur la terre,

Tu nous quittes, nous laissons seuls [un immense douleur.

Tu es vaillamment supportée [le séjour des misères.

Dors en paix, maintenant, au ciel [et dans nos cœurs.

Nous t'avons tant aimée, ô bonne [et tendre maman!

Ton souvenir si cher sera notre [seul bonheur.

Pesoux, le 31 août 1957.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 3 septembre, à 12 heures, à Pesoux.

Culte pour la famille à 12 h. 30 au domicile mortuaire: Ernest-Roulet 13.

Monsieur et Madame Marie Hofer-Grospièrre et leurs filles Claire-Lyse et Marlyne;

Monsieur et Madame Ernest Berthoud, leurs enfants et petits-enfants,

à Cully;

à Madame Léon Berthoud, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

à Madame Paul Berthoud, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Ernest Borel, à Neuchâtel;

Mesdemoiselles Suzanne et Lise de Merveilleux, aux Geneveys-sur-Coffrane;

Monsieur le docteur Paul Grospièrre, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Paul Borel-Grospièrre, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Adolphe GROSPIÈRRE

née Alice BERTHOUD

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, arrière-grand-tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, après une courte maladie, dans sa 83me année.

Neuchâtel, le 31 août 1957.

(Trois-Portes 29)

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean 17: 24.

Je sais en qui j'ai cru.

II Timothée 1: 12.

L'enterrement aura lieu mardi 3 septembre, à 11 heures. Culte pour la famille au domicile mortuaire à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le comité du F.-C. Châtelard a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Charles BENGUEREL

membre passif.

LES BELLES COURONNES

de